



SM le Roi félicite M. Constantine Tassoulas suite à son élection Président de la Grèce et le Président de la République de Gambie, M. Adama Barrow, à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10441

Mercredi 19 Février 2025

L'ivresse des échéances à venir est passée par là

Les composantes de la majorité se renvoient la balle d'un échec consommé



*Visite de la ministre française de la Culture dans les provinces du Sud
Une réaffirmation du soutien de la France à la marocanité du Sahara*

Page 12



Les sourires de façade ne peuvent occulter les dissensions au sein de la majorité gouvernementale

Page 3



Sommet de l'UA

Contribution significative et à forte valeur ajoutée du Maroc dans toutes les thématiques inscrites à l'ordre du jour

Page 2

Sommet de l'UA

Une contribution significative et à forte valeur ajoutée du Maroc sur toutes les thématiques inscrites à l'ordre du jour

Actualité



A l'instar des années précédentes, la participation du Royaume du Maroc a été marquée par une contribution significative et à forte valeur ajoutée portant sur toutes les thématiques inscrites à l'ordre du jour de la 38ème session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine qui a clos ses travaux tard dans la nuit de dimanche.

Concernant les questions relatives au domaine de la paix et de la sécurité, la Délégation marocaine a réitéré l'impératif du respect des principes fondamentaux du bon voisinage, du dialogue et de la non-ingérence dans les affaires internes des États et du respect de leur souveraineté et leur intégrité territoriale, tout en soulignant l'importance d'éviter d'abriter et de soutenir des groupes terroristes et séparatistes, qui sèment l'instabilité au niveau des différentes régions du continent.

S'agissant des questions relatives à la ré-

forme institutionnelle de l'Union africaine (UA), la Délégation marocaine a réitéré le soutien du Royaume à une transformation institutionnelle ambitieuse permettant d'accorder le leadership à l'UA et de renforcer la voix de l'Afrique à l'échelle internationale. A cet égard, elle a souligné l'impératif d'une restructuration des entités de l'Union dans le sens de l'amélioration de la performance globale de l'organisation, tout en notant que le renforcement de la bonne gouvernance administrative et financière au sein de l'institution devrait être au centre de l'effort de réforme institutionnelle susmentionnée.

Pour ce qui est des questions relatives au climat, la Délégation marocaine a réitéré l'engagement du Royaume visant à permettre à l'Afrique de construire son propre modèle de résilience climatique, en soulignant que l'action du Maroc s'inspire des Initiatives Royales, lancées à l'occasion du premier Sommet Africain de l'Action, et qui ont favorisé l'émergence de partenariats straté-

giques dans la lutte contre les effets néfastes du changement climatique. Aussi, la délégation du Maroc a-t-elle souligné l'impératif de l'appui financier et technique permettant l'aboutissement des initiatives continentales

en la matière.

Quant aux questions relatives à la sécurité sanitaire, la Délégation marocaine a mis en relief les nombreuses actions de coopération entreprises par le Maroc à l'échelle continentale durant l'année 2024, portant notamment sur la mise d'un kit de diagnostic de MPOX, produit au Maroc, à la disposition des pays africains touchés par cette épidémie. En outre, elle a souligné son engagement résolu à soutenir les activités du centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) et à promouvoir ses actions de coopération avec les pays africains dans le cadre du renforcement de la sécurité sanitaire.

Concernant la participation de l'Union africaine au G20, la Délégation marocaine a souligné l'impératif de doter l'institution panafricaine d'instruments solides et intégrés dans le cadre sa participation à ce forum important. Dans le même contexte, elle a souligné la nécessité d'assurer une approche inclusive dans l'élaboration des positions africaines communes au sujet des questions d'importance stratégique pour le continent, afin de maximiser les avantages tirés par l'Union africaine dans le sillage de sa participation aux activités du G20.

La Mission Permanente du Royaume auprès de l'UA rend hommage à l'action de Moussa Faki Mahamat

La Mission Permanente du Royaume auprès de l'Union africaine (UA) a rendu hommage à l'action de Moussa Faki Mahamat durant deux mandats à la tête de la Commission de l'UA (CUA).

Lors d'une rencontre de courtoisie avec le président sortant de la CUA au terme du 38ème sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, l'Ambassadeur Représentant Permanent du Maroc auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, a loué l'engagement de M. Faki au service du continent africain durant ces huit dernières années et sa contribution à renforcer l'unité et l'influence de l'Afrique sur la scène internationale.

M. Arrouchi a, à cet égard, rappelé les initiatives majeures lancées durant ces huit dernières années au niveau de l'UA, telles que la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), les réformes institutionnelles de l'UA et le renforcement des mécanismes de paix et de sécurité.

Le Maroc, un hub stratégique de développement pour l'Afrique

Le Maroc représente un hub stratégique de développement pour le continent africain, à la faveur de son dynamisme économique, de sa diplomatie active et agissante et des liens humains qu'il a su entretenir avec les pays du Continent, ont affirmé, lundi, des conférenciers participant au 1er Victoria Forum à Casablanca.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre organisée par ESCA-Ecole de Management et Victoria Forum, Mohamed Abdirizak, ancien ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a souligné que les relations de coopération du Maroc avec les autres pays africains ne cessent de se consolider.

Il a, dans ce sens, relevé l'importance de la contribution du Maroc au développement tous azimuts du continent africain, grâce notamment à son engagement en faveur de la jeunesse et

de l'innovation.

"Le Maroc joue un rôle de premier plan, notamment en Afrique de l'Ouest, en apportant son expertise dans des domaines clés comme le secteur bancaire, les technologies agricoles et la diplomatie", a poursuivi M. Abdirizak.

En abritant des forums d'envergure internationale comme Victoria Forum et Amadeus, qui réunissent des leaders africains et internationaux, le Maroc contribue à l'enrichissement des débats autour des intérêts et de l'avenir du continent africain, a-t-il estimé.

De son côté, Luís Filipe Tavares, ancien ministre capverdien des Affaires étrangères, a souligné l'importance des secteurs de l'éducation et de la formation pour préparer la jeunesse africaine aux défis du développement.

Dans ce cadre, il a salué le rôle prépondérant du Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI qui n'a eu de

cesse d'œuvrer pour le développement de ces secteurs dans le Royaume et partout dans le continent africain.

M. Tavares a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de doter les jeunes des outils nécessaires pour qu'ils deviennent des acteurs de leur propre avenir, notamment à travers le réseautage et les plateformes numériques d'échange de savoirs.

Jaloul Ayed, ancien ministre tunisien des Finances, a quant à lui mis l'accent sur les opportunités offertes par l'intelligence artificielle (IA) pour le développement en Afrique, mettant en garde contre les risques pour les pays africains de devenir de simples consommateurs des technologies développées ailleurs.

"L'IA représente une chance unique pour l'Afrique, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la finance et de la santé", a-t-il expliqué, relevant que le Maroc connaît une

véritable dynamique dans ce domaine avec des avancées notables dans plusieurs secteurs, notamment l'éducation, avec des plateformes basées sur l'IA permettant de combler les inégalités d'accès au savoir, et l'agriculture, avec des solutions basées sur l'IA.

Il a également cité les avancées dans le domaine de la finance, avec des startups marocaines fintech qui utilisent l'IA pour favoriser l'inclusion financière et offrir des services bancaires aux populations non bancarisées, sans parler de la santé, où l'IA permet d'améliorer les diagnostics médicaux et l'accès aux soins à distance.

Le Victoria Forum est une plateforme internationale de dialogue, habituellement organisée au Canada en partenariat avec l'Université de Victoria. Depuis 2017, il réunit experts, décideurs et leaders d'opinion pour aborder les défis de développement international.

SM le Roi félicite M. Constantine Tassoulas suite à son élection Président de la Grèce et le Président de la République de Gambie, M. Adama Barrow, à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à SEM. Constantine Tassoulas, suite à son élection président de la République de Grèce.

Dans ce message, le Souverain exprime à M. Tassoulas Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de plein succès dans l'accomplissement de ses hautes fonctions.

Sa Majesté le Roi fait également part de Sa grande considération des relations distinguées liant le Maroc et la Grèce, réitérant Sa volonté de continuer à œuvrer de concert avec le Président grec pour les développer davantage.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé,

également, un message de félicitations au Président de la République de Gambie, M. Adama Barrow, à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations à M. Barrow, ainsi que Ses sincères vœux de davantage de progrès et de prospérité au peuple gambien frère.

A cette occasion, SM le Roi fait part de Sa ferme détermination à continuer à œuvrer de concert avec le Président gambien en vue de consolider les relations d'amitié et de solidarité unissant les deux pays et de renforcer et diversifier la coopération bilatérale, dans l'intérêt commun des deux peuples frères.



L'ivresse des échéances à venir est passée par là

Les composantes de la majorité se renvoient la balle d'un échec consommé



Les sourires de façade ne peuvent occulter les dissensions au sein de la majorité gouvernementale.

Il semble que l'homogénéité gouvernementale n'est qu'une chimère. En attestent les récentes déclarations de responsables ou figures de premier rang des partis composant la majorité gouvernementale (RNI, PI et PAM) présidée par Aziz Akhannouch.

Le Parti de l'Istiqlal (PI) qui fait partie de cette majorité s'est désolidarisé du gouvernement. En effet, Nizar Baraka, secrétaire général du PI et ministre de l'Équipement et de l'Eau, a tenu un discours digne d'un parti d'opposition et non pas d'une formation faisant partie d'une coalition gouvernementale quand il a critiqué la baisse du pouvoir d'achat des Marocains lors d'un meeting organisé samedi dernier à Ouled Frej, dans la province d'El Jadida, à l'occasion du lancement officiel du programme «2025, année du bénévolat».

« Le revenu mensuel ne suffit plus

à subvenir aux besoins des familles », a-t-il fait savoir, alors que les prix de la viande rouge, des céréales, du gaz, du sucre et du carburant et bien d'autres produits de première nécessité ont connu une hausse vertigineuse au cours des dernières années.

Et d'ajouter : «Aujourd'hui, un ménage moyen consacre plus de 45% de son revenu mensuel aux dépenses alimentaires. C'est un seuil critique qui menace la stabilité économique des foyers. Le revenu mensuel ne suffit plus à couvrir les besoins de base, ce qui nous impose d'agir avec fermeté ».

Le PI semble, donc, prendre ses distances avec la coalition gouvernementale. Il critique ouvertement plusieurs aspects des politiques socioéconomiques mises en place depuis 2021.

Certains observateurs ont souligné que le secrétaire général du PI

aurait dû consacrer cette sortie aux mesures préconisées par le gouvernement pour faire face à cette situation sociale difficile pour la majorité des Marocains au lieu de tenir un discours digne d'un opposant.

Ce n'est pas la première fois que des dissensions éclatent au grand jour entre les partis de la majorité gouvernementale prouvant que la cohésion de celle-ci n'est qu'un leurre.

Tout récemment, une polémique a éclaté entre le PI et le RNI autour du projet d'interconnexion entre les barrages d'Oued El Makhazine et Dar Khrofa à Larache, visant à assurer l'approvisionnement en eau potable de Tanger et des autres villes du Nord, chaque parti revendiquant la paternité de ce projet.

En plus, en janvier dernier, Mohammed Oujar, l'un des membres dirigeants du RNI, a tiré à boulets

rouges sur le département de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville dirigé par la coordinatrice nationale du PAM, Fatima Ezzahra El Mansouri.

Son parti a répondu indirectement à ces critiques en rendant public un communiqué de presse dans lequel le bureau politique du PAM s'est dit «fier de l'impact positif et tangible des mesures prises dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, considéré comme le plus important et le plus performant dans le parcours du gouvernement actuel ».

Avant les critiques de Mohammed Oujar, l'ancien SG du PAM, Hassan Benaddi, a dit tout haut ce que peut-être beaucoup au sein de son parti pensent tout bas. Lors d'un entretien avec nos confrères de «Le360» au début du mois de janvier, Hassan Benaddi a affirmé que « le parti ferait mieux de prendre ses distances avec la majorité actuelle et de quitter le gouvernement Akhannouch qui peine à sortir du «déli de la réalité » ».

Pour sauver la face, le chef du gouvernement s'est empressé de tenir la réunion de l'Instance de la présidence de la majorité fin janvier dernier. Lors de cette rencontre, les partis de la majorité ont exprimé « leur volonté commune et leur pleine mobilisation pour poursuivre la réussite de l'expérience gouvernementale actuelle et accélérer la réalisation des différents chantiers en application du programme gouvernemental ».

Toutefois, les discours lénifiants, les photos de famille et les sourires de façade ne peuvent masquer les dissensions au sein de la majorité gouvernementale, lesquelles risquent de s'exacerber à l'approche des échéances électorales.

Mourad Tabet

9^{ème} Forum parlementaire international sur la justice sociale

Appel à adopter une charte nationale des institutions sociales



Les participants au 9^{ème} Forum parlementaire international sur la justice sociale, organisé par la Chambre des conseillers en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE), ont appelé lundi à adopter une charte nationale d'action sociale sur laquelle se basent toutes les institutions à caractère social pour accroître le bien-être de tous les membres de la société.

Cette charte prendrait en compte les besoins des groupes vulnérables, à travers un investissement social visant l'égalité des chances entre les différents groupes et les différentes générations, et à prévenir les problèmes sociaux ayant des répercussions négatives graves à long terme, ont souligné les participants dans le document final de ce forum, organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ils ont également appelé à accélérer le traitement législatif de la question de la multiplicité des systèmes et institutions de protection sociale au Maroc, à inclure l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles et son assurance obligatoire par la Caisse nationale de sécurité sociale dans le cadre de l'harmonisation avec les normes internationales.

Ils ont aussi appelé à renforcer les capacités et les moyens des organes de contrôle et d'inspection et à lutter contre le travail indigne afin d'améliorer la qualité des services et les critères de ciblage optimaux.

Dans le même contexte, le document met l'accent sur la nécessité d'accélérer la modernisation des systèmes d'information et de les relier de manière intégrée pour suivre les bénéficiaires et veiller à ce qu'il n'y ait pas de répétition ou d'exclusion et de mettre en place un système réglementaire transparent et efficace pour garantir l'intégrité et l'efficacité de la gestion des fonds de protection sociale.

Le document souligne, en outre, l'importance de promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé pour financer les pro-

grammes d'assurance médicale et sociale, d'allouer des programmes d'assurance flexibles et échelonnés adaptés à la nature du secteur informel, et de développer des incitations fiscales et des procédures juridiques simplifiées pour faciliter sa structuration.

Il s'agit, en sus, de lancer des campagnes nationales intensives pour sensibiliser à l'importance de la protection sociale et expliquer les procédures pour y adhérer et en bénéficier, de renforcer le rôle des médias et des associations de la société civile dans la diffusion de la culture de la protection sociale.

De même, il s'agit de prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conventions internationales conclues par le Maroc afin de renforcer les droits des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger et de garantir leurs droits à la sécurité sociale, conformément aux normes internationales en matière de droits de l'Homme. Les participants à ce rendez-vous interparlementaire ont également réitéré l'appel à accorder plus d'attention à l'élément humain, non seulement en tant que ressource et énergie productive, mais aussi et surtout en tant qu'être humain qui doit bénéficier de toutes les conditions de dignité.

Ils ont aussi appelé à l'adoption d'une nouvelle approche du développement basée sur le principe de capacité d'amortir les chocs, afin d'offrir une vie décente à tous les membres de la société en toutes circonstances, de sorte que le bien-être humain devienne l'objectif ultime de toutes les politiques publiques. Les participants ont mis l'accent sur l'importance d'établir un pôle social visant à garantir la cohérence entre les initiatives gouvernementales destinées à assurer des conditions de vie décentes à tous les membres de la société, plutôt que d'attribuer simplement des tâches sociales à des ministères spécifiques.

Ils ont également souligné le bien-fondé de la création d'un centre d'études destiné à analyser les répercussions des différentes politiques publiques sur la vie des citoyens, tant actuelles que futures, dans le cadre d'une approche pré-

ventive qui anticipe tout impact négatif que les mesures gouvernementales pourraient avoir sur la qualité de vie.

Les participants ont aussi appelé à l'adoption d'une charte nationale pour renforcer les liens entre le secteur public, le secteur privé, les acteurs sociaux et la société civile afin d'œuvrer selon une approche intégrée visant une action conjointe pour un bien-être humain ancré dans les valeurs et la culture de la communauté.

De même, ils ont plaidé pour l'adoption d'une stratégie nationale décennale pour la santé préventive basée sur une coopération multisectorielle, axée sur plusieurs dimensions sociales, environnementales, économiques, culturelles, médicales, commerciales et digitales.

Le document final du Forum a mis en exergue l'importance du chantier de la protec-

tion sociale en tant que levier important pour la réalisation de la justice sociale et spatiale et du développement durable au Maroc, ainsi que l'importance de l'évaluation périodique des politiques sociales, de la délibération continue et de l'approfondissement du débat sur les meilleures pratiques pour faire avancer cet important investissement social, qui est un levier pour la valorisation du capital humain et la consolidation de la cohésion sociale et de la solidarité intergénérationnelle.

En outre, le document met l'accent sur les conclusions pertinentes des sessions précédentes du Forum, en particulier celles qui insistent sur le fait que la croissance économique, la justice sociale, la cohésion sociale, le développement humain et durable sont des buts et des objectifs interdépendants et que l'édification de sociétés fortes passe par la formation de personnes fortes, et que la construction d'États forts passe par la mise en place des fondations qui garantissent la justice sociale et des synergies durables entre l'État et la société. Les participants au Forum ont été guidés par les Orientations Royales énoncées dans les discours et les messages de Sa Majesté le Roi relatifs à la protection sociale, à la justice sociale et à la justice spatiale, en particulier l'appel du Souverain, dans son discours aux membres du Parlement à l'occasion de l'ouverture de la première session de la dernière année législative, à "donner la priorité à la rationalisation des programmes d'aide sociale existants et à la garantie de leur efficacité", à assurer "une bonne gouvernance de ce projet, abordé dans toutes ses dimensions" et à "mettre en place un mécanisme ad hoc de suivi et d'évaluation, afin que lui soient garanties les meilleures conditions d'évolution et d'ajustement continu".

Le document final du Forum parlementaire a salué les efforts continus de la Chambre des conseillers relatifs à l'élaboration, de manière participative, du modèle marocain de justice sociale et l'effort permanent de la Chambre, en collaboration avec le CESE et d'autres institutions constitutionnelles, pour consolider l'accompagnement institutionnel du processus d'édification des fondements de l'État social, conformément aux engagements constitutionnels et conventionnels du Royaume.

Le DG de l'ICESCO salue les initiatives Royales dans le domaine social

Le Directeur général de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, la science et la culture (ICESCO), Salim Bin Mohammed Al-Malik, a salué, lundi à Rabat, les nombreuses initiatives lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le domaine social.

S'exprimant en ouverture du Forum parlementaire international sur la justice sociale, M. Al-Malik a souligné que le Maroc constitue un "modèle rayonnant de stabilité, d'unité et de cohésion", se félicitant de la Vision clairvoyante du Souverain en matière de justice sociale. L'ICESCO suit les efforts déployés dans les pays membres et tire profit des expériences réussies en vue de consolider le principe de l'égalité, a-t-il ajouté, relevant l'importance de la justice sociale en tant que pilier fondamental des politiques nationales.

Il a également noté que la justice dans ses différentes dimensions est "une responsabilité collective et solidaire" de toutes les parties prenantes, estimant que la tenue régulière de ce forum constitue un gage de crédibilité et une preuve du sens de la responsabilité.

Le DG de l'ICESCO a fait remarquer que la question de la justice sociale demeure une priorité des politiques publiques, appelant à l'adoption de stratégies de développement plus équitables, en s'inspirant des valeurs islamiques d'entraide et de solidarité avec les catégories vulnérables. Organisée en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE), l'édition de cette année aborde le thème de "La généralisation de la protection sociale au Maroc, une vision de développement conformément aux standards internationaux". Les travaux du Forum s'articulent autour de deux sessions, à savoir "Le cadre général du système de protection sociale au Maroc et les défis d'harmonisation de la législation nationale avec les normes internationales" et "Les effets socio-économiques de la généralisation de la protection sociale et les défis d'efficacité et de durabilité à la lumière des pratiques comparées".

Amina Bouayach : La loi cadre relative à la protection sociale, un fondement de la consécration de l'effectivité de ce droit pour tous les citoyens



La loi-cadre n° 09.21 relative à la protection sociale constitue un fondement et un pas important pour l'édification d'un régime de protection sociale et la consécration de l'effectivité de ce droit pour l'ensemble des citoyens, a souligné Mme Amina Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

Le CNDH note avec positivité le développement enregistré dans la réalisation de ce chantier au niveau de l'évolution du nombre de bénéficiaires de différents programmes, a ajouté Mme Bouayach qui intervenait lors d'une session sur le thème "Généraliser la protection sociale au Maroc : une vision de développement avec des normes internationales", dans le cadre du 9ème Forum parlementaire international sur la justice sociale, organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Elle a ajouté que l'évaluation du cadre juridique régissant la protection sociale au Royaume, à la lumière des critères internationaux, souligne l'importance de la consolidation de ses acquis, à travers l'adaptation des législations nationales aux conventions internationales et l'adaptation du régime national de protection sociale, avec les recommandations émises par l'Organisation internationale du travail (OIT), entre autres, la Convention n°102 relative à la sécurité sociale, la Convention n°183 concernant la protection de la maternité, et la Convention n°121 relative aux subventions liées aux accidents du travail, outre la recommandation n°202 concernant le critère pour le droit à la protection sociale.

Dans ce sillage, Mme Bouayach a plaidé en faveur de l'intégration des subventions liées à la maladie et au chômage, les pensions pour vieillissement, et les pensions pour accidents du travail, et celles dédiées aux ménages, dans la loi-

cadre relative à la protection sociale, ce qui, a-t-elle estimé, renforcera sa cohésion avec les conventions internationales.

«L'engagement pris par le Royaume à l'Assemblée générale des Nations unies, à l'occasion du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, concernant le renforcement du système national de protection sociale, témoigne de l'adhésion à une réforme en profondeur visant à garantir l'effectivité du droit à la protection sociale et pourra servir d'opportunité pour une évaluation sérieuse des réalisations jusque-là accomplies, et à œuvrer de manière proactive pour relever les défis et ce, dans un contexte international marqué par un cumul des crises, ainsi que par des défis économiques et sociaux», a-t-elle relevé.

Elle a, à cet égard, attiré l'attention sur l'existence de certains défis relatifs à l'intégration des employés du secteur informel, à la facilitation de l'accès à la prise en charge sanitaire, à la durabilité financière des régimes de retraite, et au ciblage des subventions sociales, estimant que leur traitement requiert des règles de gouvernance, à travers la modernisation des mécanismes d'administration et de financement durable.

De son côté, Fouad Ben Seddik, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), a passé en revue certaines réalisations accomplies dans le cadre de la mise en œuvre du chantier de généralisation de la protection sociale, faisant savoir que la valeur globale des cotisations dans les régimes principaux d'assurance maladie a atteint jusqu'à fin 2023, plus de 33 milliards de DH, soit 2% du PIB ce qui constitue, à ses yeux, un saut très important.

Dans la même veine, il a loué «l'effort colossal» déployé par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), devenue l'unique instance en charge de la gestion du régime de la Cou-

verture maladie obligatoire, notant qu'en peu de temps, il a réussi l'activation des Hautes Orientations Royales concernant l'accélération de la mise en œuvre de ce chantier, avec une capacité de traitement de 100 mille dossiers par jour en moyenne, contre seulement 22 mille dossiers en 2021 et ce, grâce à l'amélioration de la qualité de ses ressources humaines, informatiques et administratives.

Le professeur universitaire et expert en protection sociale, Tarik Legdali, a relevé, quant à lui, que la loi-cadre 09-21 constitue un pas ambitieux et une révolution sociale vers la généralisation de la protection sociale au Maroc, avec des référentiels national et international, faisant savoir que l'adoption par le Royaume de plusieurs textes législatifs et réglementaires en vue de la mise en œuvre de cette loi reflète «une volonté politique réelle et un engagement du Royaume à la faveur de la réalisation d'une protection sociale globale et conforme aux critères internationaux».

En parallèle, ajoute l'expert, pour relever les défis liés à ce chantier, notamment ceux inhérents à l'adaptation aux critères internationaux, il est nécessaire de poursuivre les réformes législatives, et de renforcer la coordination entre les différents acteurs et partenaires sociaux, en vue de mettre en place des mécanismes novateurs et durables de financement, et de consolider «la généralité», à travers l'extension de la couverture afin de toucher l'ensemble des couches sociales, tout en veillant à améliorer la qualité des services par le biais de l'investissement dans les infrastructures de santé.

Initié par la Chambre des conseillers, en partenariat avec le CESE, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la protection sociale, ce forum vise à favoriser l'accompagnement et l'adhésion en vue de la mise en œuvre de la Vision Royale pour la généralisation de la protection sociale.

Le Maroc élu à la présidence du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme

Le Royaume du Maroc a été brillamment élu, en la personne de Mme Nadia Amal Bernoussi, à la présidence du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme (CCCDH), lors des élections tenues lundi à Genève, à l'ouverture de la 33ème session du CCCDH.

Cette élection est un nouveau témoignage de la crédibilité dont jouit le Maroc au sein de la communauté internationale pour les efforts considérables déployés en faveur de la promotion, de la protection et de la consolidation des droits de l'Homme, tant au niveau national qu'international, conformément à la Haute vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

La confiance placée en les candidatures marocaines par les États membres de l'ONU aux différents organes onusiens chargés de promouvoir les droits de l'Homme s'est matérialisée par l'élection d'experts marocains au sein de la quasi-totalité des organes des traités des droits de l'Homme, à leur tête le Conseil des droits de l'Homme (CDH) que le Royaume a présidé en 2024.

La brillante élection de Mme Bernoussi est

une reconnaissance de son engagement et de ses efforts au sein de ce Comité, dont elle est membre depuis 2020. Elle a été réélue pour un second mandat en 2023 pour la période 2023-2026.

En effet, Mme Bernoussi, membre également de la Commission de Venise, est une éminente personnalité dans le domaine des droits de l'Homme, reconnue aussi bien au niveau national qu'international.

Elle a siégé en tant que membre de la Commission consultative de révision de la Constitution de 2011 et continue à apporter une importante contribution à la recherche universitaire dans le domaine des droits de l'Homme.

Le CCCDH est un organe subsidiaire du Conseil des droits de l'Homme composé de 18 experts. Son mandat est de fonctionner en tant que groupe de réflexion sur la promotion et la protection de tous les droits de l'Homme.

Au cours de son actuelle session qui se tient jusqu'au 21 courant, le CCCDH doit examiner des demandes qui lui sont adressées découlant des résolutions du CDH, portant notamment sur la prise en compte des questions de genre, la promotion d'un ordre international démocratique et équitable et la prise en compte des questions relatives aux personnes handicapées.



Il se penchera également sur les résolutions relatives aux incidences sur les droits de l'Homme des technologies nouvelles et émergentes dans le domaine militaire; les effets de la

désinformation sur l'exercice et la réalisation des droits de l'Homme; la violence fondée sur le genre facilitée par les technologies et ses incidences sur les femmes et les filles; et les incidences de la pollution plastique sur le plein exercice des droits de l'Homme.

Ouverture à Marrakech de la 4^{ème} Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière

La 4^{ème} édition de la Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière a ouvert ses travaux, mardi à Marrakech, sous le thème "S'engager pour la vie", en présence du chef du gouvernement Aziz Akhannouch ainsi que de plusieurs ministres et décideurs marocains et étrangers.

Prennent part à cet événement, organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par le ministère du Transport et de la Logistique en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des délégations officielles dirigées par plus de 100 ministres en charge des secteurs du transport, de l'intérieur, des infrastructures et de la santé.

Ce conclave mondial réunit plus de 2.700 participants, dont près de 600 experts de haut niveau, ainsi que les représentants des agences onusiennes et des organisations internationales impliquées dans le domaine de la sécurité routière, particulièrement la Banque mondiale, le Forum international des transports, la Fédération internationale de la route, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et d'autres instances.

Il est aussi marqué par la participation d'acteurs économiques de différents pays, en plus de la Coalition mondiale des composantes de la société civile engagées en faveur de la sécurité routière.

A travers cette conférence ministérielle, le Maroc en tant que modèle régional de gestion des risques routiers, ambitionne de promouvoir des solutions innovantes ainsi qu'une coopération revigorée en la matière à l'échelle internationale.



Trois jours durant, la conférence de Marrakech articulera ses travaux autour d'une série de thématiques stratégiques destinées à proposer des démarches et des réponses concrètes aux défis de la sécurité routière.

Les politiques publiques et la gouvernance sont en effet au cœur des débats à l'ordre du jour de la conférence, avec un ac-

cent particulier sur la mise en place de cadres législatifs efficaces, l'innovation technologique et l'exploration du potentiel des véhicules autonomes, de l'intelligence artificielle et des données massives pour prévenir les accidents et améliorer la sécurité sur les routes.

La Déclaration de Marrakech, qui devra sanctionner les travaux de la confé-

rence, servira de base pour l'élaboration d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies dédiée à la sécurité routière, à même de constituer une feuille de route pour atteindre l'objectif fixé par la Décennie d'action y afférente visant à réduire de 50% le nombre de décès dus aux accidents de la route d'ici 2030.

Des relations plus étroites entre Rabat et Londres

«Une voie stratégique» pour un engagement plus important du Royaume-Uni en Afrique

L'International Business Times (IBT), un portail britannique dédié aux questions économiques et géostratégiques, a mis en avant le rôle clé que joue le Maroc dans le continent africain, estimant que des liens plus étroits du Royaume-Uni avec le Maroc peuvent offrir à Londres «une voie stratégique» pour un engagement plus important dans le continent.

Soulignant la vocation du Maroc en tant que «force de stabilisation» et «plaque tournante du commerce» en Afrique, le portail relève que les multiples avancées économiques et diplomatiques enregistrées par le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, sont prometteuses et semblent s'aligner avec la politique britannique "Global Britain", formulée en 2021 et consistant à étendre la présence diplomatique et commerciale du Royaume-Uni au-delà de l'Europe.

Le leadership du Maroc et son rôle de porte d'entrée vers l'Afrique du Nord et

l'Afrique subsaharienne positionnent le Royaume comme partenaire attrayant pour les entreprises britanniques qui cherchent à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et à sécuriser leurs marchés, soutient IBT.

Le portail rappelle, dans ce contexte, les réformes politiques et économiques mises en œuvre par le Maroc pour soutenir sa croissance à long terme. Ces réformes ont eu le mérite de positionner l'économie marocaine parmi "les plus performantes" de l'Afrique du Nord-Ouest, indique la même source, soulignant qu'un secteur manufacturier "robuste", en particulier dans les domaines de l'automobile et de l'aérospatiale, contribue à cette stabilité.

IBT met, dans le même ordre d'idées, en avant le rôle joué par le port Tanger Med comme "liaison efficace" avec les marchés d'Europe et du Moyen-Orient, ou encore par la zone industrielle Midparc, qui accueille des leaders de l'industrie aérospatiale à Casablanca, témoignant de la

capacité du Maroc à attirer des "investissements directs étrangers de grande valeur".

Le tourisme contribue également de manière significative au mix économique du Maroc, observe la publication, notant que le pays a dépassé les 17 millions de visiteurs en 2024, établissant ainsi un nouveau record dans le continent africain.

Et d'ajouter que la Coupe du monde 2030, qui sera organisée conjointement avec l'Espagne et le Portugal, devrait renforcer cette dynamique. Le portail britannique revient, d'autre part, sur la stratégie marocaine visant à approfondir les liens avec les pays voisins par le biais d'investissements et de projets de développement, notant, dans ce sens, que les banques marocaines ont renforcé leur présence en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale au cours de la dernière décennie.

Les efforts de sécurité au Sahel illustrent de la manière la plus éloquente l'implication vertueuse du Maroc dans la stabilité régionale, affirme par ailleurs IBT,

relevant que le Royaume soutient les pays de la région par le biais d'initiatives de partage de renseignements et d'assistance directe. Dans une zone en proie à des menaces sécuritaires persistantes, la stabilité dont jouit le Maroc suscite l'intérêt de l'Occident, en particulier du Royaume-Uni qui souhaite renforcer la coopération antiterroriste et promouvoir le développement en Afrique, indique le média.

Le rôle du Maroc dans les forums décisionnels africains, façonné par des politiques pragmatiques et la libéralisation économique, va se renforcer à la faveur notamment des liens forts que le Maroc entretient avec l'Europe, le Moyen-Orient et un réseau d'Etats africains avec lesquels le Royaume a mis en place des partenariats stratégiques, poursuit-on. "Cette évolution pourrait revêtir une importance stratégique pour le Royaume-Uni, à la recherche de nouveaux partenariats mondiaux dans l'ère post-Brexit", conclut IBT.

Localisation le long des côtes du Sud marocain des sites de neuf navires coulés durant la Première Guerre mondiale

Des sites préliminaires de neuf navires historiques coulés durant la première guerre mondiale ont été localisés le long des côtes du Sud marocain, a annoncé l'Association Assalam pour la protection du patrimoine maritime.

Ces épaves se situent le long des côtes du Sud marocain, s'étendant des eaux territoriales à la zone économique exclusive (ZEE), indique l'association dans un communiqué, précisant que ces navires appartiennent à différentes nationalités, notamment japonaise, norvégienne, française, britannique, portugaise et italienne. Le naufrage de ces navires est attribué à la guerre sous-marine totale menée par l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale, poursuit la même source, relevant que cette découverte s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Association pour préserver le patrimoine culturel sous-marin.

Les sous-marins allemands, explique l'association, ciblaient les navires commerciaux et militaires des pays alliés, entraînant ainsi la perte de nombreux navires au large des provinces du Sud.

Afin de protéger ce patrimoine et d'approfondir les recherches, l'Association a transmis les coordonnées des sites préliminaires de ces épaves au Comité national de coordination dans l'hydrographie, l'océanographie et de cartographie marine. Un rap-



port détaillant l'histoire et les caractéristiques de chaque navire a également été soumis à ce comité.

Cette nouvelle découverte s'inscrit dans le prolongement d'initiatives antérieures, parmi lesquelles la découverte du navire de l'empereur allemand "Kaiser Wilhelm Der Grosse" au large de Dakhla, l'activation du premier programme de l'UNESCO dédié à ce patrimoine, ainsi que l'organisation du Forum international du littoral.

L'association a également mené divers programmes de coopération avec des institutions nationales et internationales œuvrant dans le domaine du patrimoine culturel sous-marin, aboutissant au lance-

ment des premières sessions de formation spécialisées au Maroc en partenariat avec l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) dans le cadre des ateliers internationaux de Dakhla.

L'association cherche à attirer l'attention des autorités aux niveaux régional et central afin de soutenir l'accord signé par des institutions africaines à Dakhla le 15 octobre 2024 et qui vise à faire de cette ville un centre de coordination des efforts africains en faveur de la protection du patrimoine maritime, en parfaite harmonie avec l'Initiative atlantique lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, conclut le communiqué.

Le Maroc et la Turquie consolident leur coopération en matière de protection des données à caractère personnel

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et l'Autorité turque de protection des données (KVKK) ont signé, lundi à Fès, un mémorandum d'entente visant à renforcer leur coopération en la matière.

Ce document, signé par le président de la CNDP, Omar Seghrouchni et le président de la KVKK, Faruk Bilir, vise à fédérer les efforts des deux instances pour promouvoir la protection des données à caractère personnel.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la CNDP a mis l'accent sur l'importance de ce mémorandum d'entente signé entre les deux instances, étant donné que la Turquie se trouve au carrefour de l'Europe et l'Asie tandis que le Maroc se positionne entre l'Europe et l'Afrique.

"Nous avons les mêmes préoccupations et les mêmes orientations et nous espérons progresser dans ce domaine", a-t-il dit.

Il a indiqué que la signature de cette convention intervient en marge de l'importante réunion du réseau des instances chargées de la protection des données à caractère personnel dans le monde islamique à Fès.

Plusieurs instances seront présentes à cette rencontre qui fait suite à la réunion organisée l'année dernière à Istanbul, en Turquie, a ajouté M. Seghrouchni, précisant que plusieurs instances africaines prendront part à cette rencontre en plus de la Turquie et d'experts représentant d'autres pays.

Créée en vertu de la loi de février 2009 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel est chargée de vérifier que les traitements des données personnelles sont licites, légaux et qu'ils ne portent pas atteinte à la vie privée, aux libertés et aux droits fondamentaux de l'Homme.

Ouverture à Rabat du Forum marocain de la gouvernance de l'internet

Les travaux du Forum marocain de la gouvernance de l'internet se sont ouverts lundi à Rabat, sous le thème "Gouvernance de l'internet à l'ère de l'IA et des médias", en présence d'une pléiade de responsables, chercheurs et experts.

Organisé par l'Internet Society Foundation, cet événement offre l'occasion de débattre des défis éthiques posés par l'usage croissant de l'IA, notamment en matière de collecte, de stockage et d'utilisation des données, avec un accent particulier sur la nécessité d'adopter une approche juridique équilibrée en vue de tirer profit de cette technologie tout en anticipant et minimisant ses éventuels risques.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'Internet Society Foundation, Abdelaziz Hilali, a indiqué que l'IA devient désormais une composante essentielle de la vie quotidienne avec un impact direct sur l'information, ajoutant que le forum se concentre sur l'outilage

des professionnels des médias avec des méthodes pour identifier les fausses nouvelles (fake news) et les informations trompeuses, ainsi que sur la manière dont l'IA peut y remédier.

M. Hilali a aussi mis en lumière l'importance de la sensibilisation à la cybersécurité et les mesures pratiques à entreprendre pour protéger les données des individus et des institutions.

De son côté, le président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), Omar Seghrouchni, a mis l'accent sur la nécessité de concilier développement de l'IA et respect des droits de l'Homme, selon une vision globale et inclusive.

Il a également jugé important de clarifier et d'unifier les concepts relatifs à la protection des données personnelles et d'élaborer une feuille de route à même de renforcer le positionnement du Maroc dans ce domaine sur le plan inter-

national.

Par ailleurs, M. Seghrouchni a rappelé les énormes potentialités que l'IA offre dans divers domaines, estimant que la réalisation de l'efficacité technique et commerciale grâce à l'intelligence artificielle ne doit pas se faire au détriment des principes éthiques.

Le président de la CNDP a, en outre, appelé à l'accompagnement de l'évolution technologique et des solutions innovantes, en plus de la formation des ressources humaines en matière d'utilisation de l'IA.

Les travaux de ce forum de trois jours se poursuivent avec des discussions sur des thèmes notamment "L'intelligence artificielle et la production audiovisuelle et numérique au Maroc", "Comprendre et surveiller les fake news : outils pratiques pour les journalistes" et "L'utilisation de l'intelligence artificielle dans les médias", ainsi qu'une table ronde sur la transformation numérique et l'inclusion médiatique.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

LARGUE VIVEUR	CHIC TYPE BRIN	LETTRES DE MARTIL	PLUS	ÂPRE	VEPETTE DU CANCAN	CHAMBRE FROÏDE	PARTIE D'UN TRIO	QUI A GARDÉ TOUTES SES PARTIES
				REFLET				
RAIE DE HAUTE MER				OUTIL BARBER				
C'EST LA FIN DES USA		ENTERRE VIVANT RADIUM			STOCK PRONOM PERSONNEL			
FRONCE POTEN- TAT FARCEUR					A VU PIS		VOTE	
		RAIDEUR						
FORME D'AVOIR LIQUIDE			EN ENTIER COUP DE FEU		QUI A PERDU SES DENTS	CARDI- NAUX	LA FIN DU JOUR	
		ESSOR ÉCONO- MIQUE						ANNONCE UNE SUITE
RAPACE NOCTURNE						FER POÉSIE SCANDÉE		
PIRE	APPEL AU SECOURS	BRIDE				LETTRES DE SARTRE		
		BOUT À BOUT	APERÇU	PRÉ- POSITION EN ÉCRIT		ARTICLE DÉFINI		FORME D'ÊTRE
DESSUS DE TABLE						ÈRE		
STAFF					FORME D'AVOIR			

Solution mots flechés d'hier

RELAXE	L	LAGON DE COMPTES	PARQUE SUR LES PAILLES	ANCIEN DE STATIONS ET ZONES	U	SIMBOL DU TITAN	A	AISE PÈRE DE SEM	ORANG	P	LADON
GRAND	I	IMPORTUN					OM				
GROS SERPENT	B	BOA	LEST CORRE- MONTES	S	SIRO	C	CO				
FRANÇOIS RAPIDE	B	ERNES	CARPIN AUX	O	OE	SEFFER D'ORANGE TRONC	HU				
VELOCITE	R	RATS	MAÏRE	O	R	NOUVE PARRU LOW	NEF				
RAPIDE ET AGILE	V	E	LEUA	PONCE D'OR	LETTRES DE PULVIN	ROVER MURIL	A	T	R	E	
CANTON GÉNÉRAL	O	K	F	FREMIR	A	T					
PANTOU- FES	C	A	L	C	U	L	D	T			
FLATTE	O	A	E								
	E	B	E	R	L	U	E	E	S	O	
	A	D	L	E	R						
	L	O	U	E	E						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouathly
Mourad Tabet
Walaa Majdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafie

Service technique
Khadija Sibi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halali
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumen Werrach

Secrétariat
Aesmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khallid (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahroun
Khadija Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Anzir
Abdelkader
B.P. 2365 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi
Loubra Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaher
Fatma Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE 19/2025
130/64

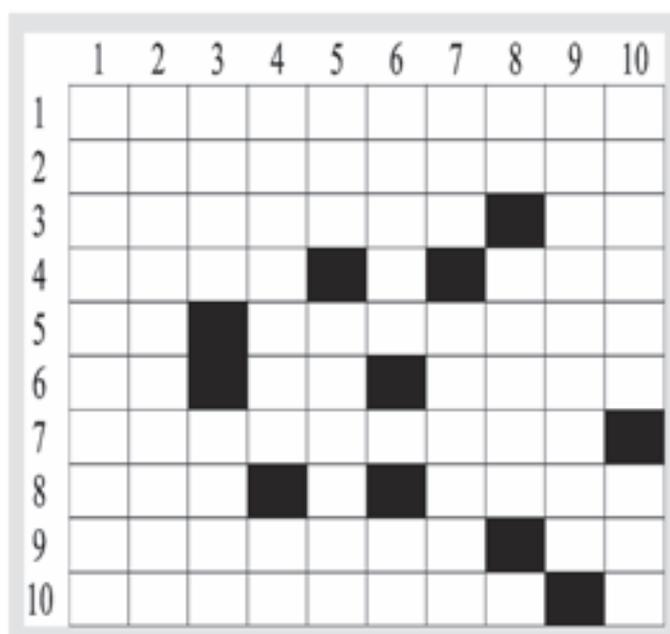
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Sphérique
- 2- Puritains
- 3- Ivresse - Font la sape
- 4- Bien venues - En caserne
- 5- Métal - Bateau à vapeur
- 6- Voyelles - En toile - Tient le mors
- 7- Ambulant
- 8- Premier mot du Coran - Flanc
- 9- Rhombe - Ruisseau
- 10- Cités

VERTICALEMENT

- 1- Donneuse de cuisses
- 2- Juste devant vous !
- 3- Mangeur de conte - Né
- 4- Aliment liquide - Matin
- 5- Aurochs - Possessif
- 6- Capacité - Grade
- 7- Enzyme - Nivelée
- 8- Fin de forme - Conduit
- 9- Epruver
- 10- Attend - Causé du tort

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	8			9		6		
4		5			9		3	
		8			1	5	7	
	2			3	5	1		
		7		9	8			
	5	8		2		3		
6	1	4			3			
5		9			7			1
	7		6				9	

Moyen

	8		6	9				4
6	4	9			1			8
		4					2	6
	1	5		6		9	3	
2	9					4		
7			5			3	4	9
9				1	6		5	

Difficile

		8	5					6
9	4			8				7
	3							9
					3		2	5
				8	2	5		
6	5		1					
2							7	
5				7			1	4
3					6	9		

Expert

				5				9
2	5			4		7		
		6						1
				7	2			1
8				6				9
	7			3	5			
1							3	
		5		8			4	6
	8			1				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	5	9	4	1	7	8	6	2
6	1	4	2	5	8	7	9	3
8	7	2	3	6	9	4	5	1
4	8	6	5	2	3	1	7	9
1	2	5	9	7	4	6	3	8
9	3	7	1	8	6	5	2	4
5	6	1	8	3	2	9	4	7
7	4	3	6	9	1	2	8	5
2	9	8	7	4	5	3	1	6

Moyen

2	6	5	9	4	3	7	8	1
8	7	3	6	1	5	9	2	4
9	4	1	2	8	7	5	6	3
3	5	6	8	7	1	4	9	2
7	9	8	4	2	6	1	3	5
1	2	4	5	3	9	8	7	6
5	1	9	3	6	8	2	4	7
6	8	2	7	5	4	3	1	9
4	3	7	1	9	2	6	5	8

Difficile

3	2	1	7	8	9	6	4	5
8	5	9	4	1	6	2	3	7
4	6	7	2	5	3	9	8	1
2	8	5	3	7	1	4	6	9
1	4	3	9	6	8	7	5	2
7	9	6	5	4	2	8	1	3
6	7	2	1	3	4	5	9	8
5	3	4	8	9	7	1	2	6
9	1	8	6	2	5	3	7	4

Expert

5	9	7	3	1	8	2	4	6
2	8	3	4	6	7	1	9	5
6	1	4	2	5	9	8	3	7
1	4	5	7	8	3	9	6	2
7	3	8	9	2	6	4	5	1
9	6	2	5	4	1	7	8	3
4	5	6	1	9	2	3	7	8
8	7	1	6	3	4	5	2	9
3	2	9	8	7	5	6	1	4

Roadshow de l'ONMT en Chine
Pékin et Shanghai
à l'honneur du 17
au 22 février

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) organise un roadshow sur le marché chinois, du 17 au 22 février, dans les villes de Pékin et Shanghai. Ce roadshow vise à capitaliser sur la réouverture de la ligne de Royal Air Maroc (RAM) Casablanca-Pékin et le lancement de la nouvelle connexion Shanghai-Casablanca opérée par la compagnie chinoise China Eastern, lancées en janvier, indique l'ONMT dans un communiqué.

Ainsi, l'Office renforce sa présence dans l'ambition de dynamiser les échanges touristiques entre les deux pays, poursuit la même source.

Ce programme, qui réunit les principaux acteurs du secteur marocain – agences de voyages réceptives (DMCs), hôtels, expériences exclusives – en partenariat avec le Conseil National du Tourisme (CNT), inclut des rencontres stratégiques avec des plateformes clés comme Ctrip et Tik-Tok, rapporte la MAP.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale de relance, avec pour objectif principal de reconnecter les partenaires marocains aux spécificités du marché chinois, un acteur incontournable du tourisme international.

En 2019, la Chine était le premier marché émetteur mondial avec 155 millions de voyages internationaux. Alors que la reprise du tourisme chinois s'accélère, le Maroc cherche à se positionner sur des segments stratégiques tels que le luxe, les voyages sur mesure et les petits groupes, répondant ainsi aux nouvelles attentes des voyageurs chinois.

Tout au long de l'année 2024, la délégation marocaine à Pékin a mené une série d'actions promotionnelles en partenariat avec des agences spécialisées en Trade & Marketing.

La stratégie a notamment porté sur la reprise des collaborations avec les acteurs majeurs du marché, la diffusion de la nouvelle marque Maroc, la participation aux salons internationaux comme l'ITB China 2024, et l'organisation de voyages de familiarisation et d'influence.

En outre, une présence renforcée sur les canaux médiatiques chinois et la création de comptes institutionnels sur les réseaux sociaux viennent compléter ce dispositif.

Avec l'augmentation continue du nombre de foyers millionnaires en Chine – estimés à plus de 4,15 millions en 2023 – et la relance des liaisons aériennes, le marché chinois représente une opportunité majeure pour le Maroc, souligne le communiqué. Ce roadshow de l'ONMT

Le Maroc, un hub stratégique de développement pour l'Afrique



Le Maroc représente un hub stratégique de développement pour le continent africain, à la faveur de son dynamisme économique, de sa diplomatie active et agissante et des liens humains qu'il a entretenus avec les pays du continent, ont affirmé, lundi, des conférenciers participant au 1er Victoria Forum à Casablanca.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre organisée par ESCA-Ecole de management et Victoria Forum, Mohamed Ab-

dirizak, ancien ministre somalien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a affirmé que les relations de coopération du Maroc avec les autres pays africains ne cessent de se consolider.

Il a, dans ce sens, relevé l'importance de la contribution du Maroc au développement tous azimuts du continent africain, grâce notamment à son engagement en faveur de la jeunesse et de l'innovation, rapporte la MAP.

"Le Maroc joue un rôle de premier plan, notamment en Afrique de l'Ouest, en apportant son expertise dans des domaines clés comme le secteur bancaire, les technologies agricoles et la diplomatie", a poursuivi M. Abdirizak.

En arbitrant des forums d'envergure internationale comme Victoria Forum et Amadeus, qui réunissent des leaders africains et internationaux, le Maroc contribue à l'enrichissement des débats autour des intérêts et de l'avenir du continent africain, a-t-il estimé.

Préparer la jeunesse africaine aux défis du développement

De son côté, Luís Filipe Tavares, ancien ministre cap-verdien des Affaires étrangères, a

souligné l'importance des secteurs de l'éducation et de la formation pour préparer la jeunesse africaine aux défis du développement.

Dans ce cadre, il a salué le rôle prépondérant du Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI qui n'a eu de cesse d'œuvrer pour le développement de ces secteurs dans le Royaume et partout dans le continent africain.

M. Tavares a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de doter les jeunes des outils nécessaires pour qu'ils deviennent des acteurs de leur propre avenir, notamment à travers le réseautage et les plateformes numériques d'échange de savoirs.

Jaloul Ayed, ancien ministre tunisien des Finances, a quant à lui mis l'accent sur les opportunités offertes par l'intelligence artificielle (IA) pour le développement en Afrique, mettant en garde contre les risques pour les pays africains de devenir de simples consommateurs des technologies développées ailleurs.

L'IA représente une chance unique pour l'Afrique

"L'IA représente une chance unique pour l'Afrique, notam-

ment dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la finance et de la santé", a-t-il expliqué, relevant que le Maroc connaît une véritable dynamique dans ce domaine avec des avancées notables dans plusieurs secteurs, notamment l'éducation, avec des plateformes basées sur l'IA permettant de combler les inégalités d'accès au savoir, et l'agriculture, avec des solutions basées sur l'IA.

Il a également cité les avancées dans le domaine de la finance, avec des startups marocaines fintech qui utilisent l'IA pour favoriser l'inclusion financière et offrir des services bancaires aux populations non bancarisées, sans parler de la santé, où l'IA permet d'améliorer les diagnostics médicaux et l'accès aux soins à distance.

Le Victoria Forum est une plateforme internationale de dialogue, habituellement organisée au Canada en partenariat avec l'Université de Victoria. Depuis 2017, il réunit experts, décideurs et leaders d'opinion pour aborder les défis de développement international.

Le Royaume apporte son expertise dans des domaines clés comme le secteur bancaire, les technologies agricoles et la diplomatie

Port de Dakhla: Hausse de 5% des débarquements de pêche en janvier 2025

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Dakhla ont atteint 3.161 tonnes (T) en janvier dernier, en hausse de 5% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a augmenté de 18% à plus de 64,44 millions de dirhams (MDH), contre plus de 54,39 MDH en janvier 2024, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au

Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont régressé de 6% en janvier dernier à 1.540 T, pour une valeur estimée à plus de 15,10 MDH (-26%), contre plus de 20,35 MDH/ 1 635 T en glissement annuel.

Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, augmenté de 18% à 1.618 tonnes, pour une valeur de plus de 49,16 MDH, contre plus de 33,93 MDH/1.377 T en glissement annuel.

Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont progressé de 83% à 2 tonnes pour des recettes d'environ 176.000 DH (+74%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 30.429 tonnes en janvier 2025, en baisse de 13% par rapport au même mois une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 22% à plus de 1,41 milliard de dirhams.

Expo AgriTech: Des solutions innovantes pour une agriculture durable à Fès-Meknès

Les participants à la deuxième édition de l'AgriTech Expo organisée, lundi à Sefrou, ont souligné l'importance de la région de Fès-Meknès qui s'affirme de plus en plus en tant que région pionnière dans la transformation du secteur agricole à travers l'intégration des technologies avancées et des pratiques durables.

S'exprimant lors de cette rencontre co-organisée par le Centre régional d'investissement (CRI) de Fès-Meknès et la Fondation "Green OpenLab", le wali de la région de Fès-Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, Mouaad Jamai, a déclaré qu'à travers ce salon, la région souhaite capitaliser sur ses richesses territoriales, son savoir-faire historique tout en intégrant les technologies les plus avancées.

Il a insisté sur la nécessité de promouvoir une agriculture moderne et efficiente, particulièrement en termes de gestion des ressources hydriques et énergétiques, relevant que cette

vision s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales visant à renforcer la souveraineté alimentaire nationale et à adopter une gestion de crise intégrée face aux défis climatiques, rapporte la MAP.

Le responsable a également mis en avant les efforts entrepris pour moderniser les pratiques agricoles, préserver les ressources naturelles et valoriser les filières stratégiques dans la région, notamment via des projets structurants tels que le programme de sauvegarde de la plaine de Saïs (30.000 hectares) pour un coût de 5,8 milliards de dirhams et la création d'un pôle Agritech doté de 16,3 millions de dirhams.

M. Jamai a rappelé que la région de Fès-Meknès, premier pôle agricole du Royaume, dispose d'un tiers du réservoir national en eau et abrite plusieurs manifestations agricoles majeures à l'instar du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM).

Malgré ces atouts, a-t-il dé-

ploré, cette région fait face à des défis significatifs liés à la gestion durable des ressources en eau et à la valorisation des produits agricoles, appelant à une mobilisation collective impliquant agriculteurs, coopératives, investisseurs et institutions publiques pour relever ces défis.

De son côté, le président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), Rachid Benali, est revenu sur les défis majeurs auxquels fait face le secteur agricole marocain, insistant sur l'importance de la résilience et de l'innovation.

Il a notamment souligné le besoin d'attirer les jeunes vers ce secteur, tout en s'appuyant sur les avancées technologiques pour optimiser la productivité et la gestion des ressources en eau.

M. Benali a mis l'accent sur l'importance de promouvoir les initiatives en faveur de l'agriculture numérique et des solutions innovantes, assurant que

la COMADER est déterminée à accompagner activement les agriculteurs dans cette transition vers une agriculture plus durable et performante.

Pour sa part, le président de la Fondation Green OpenLab, Amine Zarouk, a mis l'accent sur le rôle essentiel de l'innovation technologique pour répondre aux enjeux climatiques et assurer la sécurité alimentaire, plaidant pour l'intégration active des jeunes dans cette dynamique, en les invitant à participer à la recherche de solutions durables et adaptées aux spécificités locales.

Selon lui, ce salon, conçu comme une plateforme dédiée à la promotion des technologies innovantes, se concentre notamment sur la gestion de l'eau et l'agriculture résiliente.

M. Zarouk a insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les experts en technologie et les acteurs du secteur agricole afin de concevoir des outils performants et accessibles, tout en favorisant la pro-

duction locale de ces technologies, l'ambition étant de créer un véritable écosystème propice à l'innovation, capable de stimuler le développement régional et d'assurer un avenir agricole plus robuste.

Cette édition de l'AgriTech Expo a été marquée par la présentation d'un livre blanc qui rassemble les recommandations issues de workshops organisés précédemment au profit des jeunes chercheurs et professionnels de l'agriculture, témoignant ainsi de leur engagement dans la transformation du secteur agricole.

Par ailleurs, deux accords de partenariat ont été signés lors de l'événement par l'organisme de coopération néerlandais (CBI) avec Agrinova Fès-Meknès et Maroc Bio. Ces collaborations visent à renforcer les capacités locales en matière d'innovation agricole et à faciliter l'accès aux marchés internationaux.

Crédit bancaire : L'encours augmente à 1.166,3 MMDH à fin 2024

L'encours du crédit bancaire s'est établi à 1.166,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2024, en hausse annuelle de 4,6%, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cet encours se répartit sur les agents non financiers avec 957,9 MMDH et les agents financiers (208,4 MMDH), précise BAM dans son récent tableau de bord "Crédits-Dépôts bancaires".

Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 0,7%, résultant essentiellement de la hausse de 10,7% des crédits à l'équipement et de 4,6% des prêts à la promotion immobilière. En revanche, les facilités de trésorerie ont enregistré un repli de 3,9%.

Selon l'enquête sur les conditions

d'octroi des crédits au titre du troisième trimestre de 2024 (T3-2024), les critères d'octroi auraient été maintenus inchangés pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et se seraient assouplis pour les prêts à la promotion immobilière, rapporte la MAP.

Ces constats sont valables aussi bien pour les prêts accordés aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) que pour ceux aux grandes entreprises (GE).

Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit et pour toutes les tailles d'entreprises, GE et TPME.

L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au quatrième trimestre de 2024

(T4-2024), a été jugé "normal" par 75% des industriels et "difficile" par 16% d'entre eux. En outre, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 87% des entreprises et en baisse selon 10%.

Au T4-2024, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont reculé de 7 points de base pour se situer à 5,26% en comparaison avec le trimestre précédent. Ils se sont établis à 5,08% pour les GE et à 5,70% pour les TPME.

Concernant les crédits accordés aux ménages, ils ont enregistré une hausse annuelle de 1,7%, en lien principalement avec la hausse de 1,7% des prêts à l'habitat et de 1,4% de ceux à la consommation.

Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de

Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 24,9 MMDH après 21,6 MMDH une année auparavant.

Au T3-2024, les banques indiquent des critères d'octroi inchangés aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.

Pour la demande, elle aurait augmenté, aussi bien pour les prêts à la consommation que pour ceux à l'habitat.

Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T4-2024, globalement en baisse à 5,80% comparativement au trimestre précédent, recouvrant un repli de 7 pb à 6,99% pour les crédits à la consommation et une quasi-stagnation à 4,75% pour les prêts à l'habitat.

Rachida Dati annonce la création d'une Alliance française à Laâyoune

La ministre française de la Culture, Rachida Dati, a annoncé, lundi à Laâyoune, la création d'une Alliance française dans cette ville avec pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération culturelle entre la France et le Maroc, notamment dans les provinces du Sud.

"Nous souhaitons que cette Alliance devienne un centre ressource et un lieu phare de la coopération culturelle entre la France et le Maroc", a souligné Mme Dati, à l'issue d'une rencontre dédiée à la présentation du projet de l'Alliance.

Mme Dati, qui a été accompagnée du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, en présence de l'ambassadeur français au Maroc, Christophe Lecourtier, et des gouverneurs des provinces de Tarfaya et de Boujdour, ainsi que d'élus et d'acteurs associatifs et culturels, a également affirmé que cette Alliance française, qui profitera aux enfants, étudiants, enseignants et formateurs au niveau de la région, se veut une ouverture sur les différentes activités culturelles, notamment l'apprentissage de la langue, les échanges d'artistes et les parcours éducatifs.

"Nous allons aussi encourager une offre culturelle française et des cours de langue de qualité, en soutenant l'ouverture de cette Alliance française à Laâyoune", a-t-elle enchaîné, faisant observer qu'il s'agit d'un projet particulièrement "ambitieux et symbolique".

Mme Dati a indiqué que ce genre de projets culturels s'inscrit dans le cadre d'une coopération concrète de la France avec le Maroc et dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris dans le domaine de la culture par le président français Emmanuel Macron, à l'occasion de sa visite d'Etat au Maroc à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, effectuée en octobre 2024.

"Notre coopération culturelle dans cette région reflète un engagement fort de la France", a-t-elle assuré, ajoutant que des accords de coopération dans les



domaines des médias, du patrimoine, du cinéma, et des industries culturelles et créatives, entre autres, vont être concrétisés au bénéfice direct des populations.

Par ailleurs, elle s'est dite impressionnée par les efforts déployés par le Maroc en faveur du développement économique et social de cette région, ainsi que de la qualité des infrastructures dans la région de Laâyoune-Sakia Al Hamra, qui traduit l'ambition et la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi pour le développement des provinces du Sud. En outre, elle a rappelé que la France a organisé un sommet international sur l'intelligence artificielle qui a connu un grand succès, se disant très impressionnée de rencontrer, lors de cet événement, des jeunes entrepreneurs marocains dans ce domaine.

"Ces talents marocains représentent un atout pour la France et nous souhaitons qu'il ait davantage d'échange notamment à travers l'octroi des visas pour les jeunes artistes afin de promouvoir la diversité culturelle et renforcer

les échanges artistiques", a-t-elle poursuivi.

Dans ce cadre, elle s'est dite fière de la forte communauté estudiantine marocaine en France, précisant qu'elle constitue une valeur ajoutée et un véritable apport de la part du Maroc en faveur du renforcement de la coopération culturelle avec la France.

Pour sa part, M. Bensaïd a souligné que cette visite est la première du genre d'un ministre français dans les provinces du Sud, rappelant qu'elle illustre la profondeur historique des relations franco-marocaines dans leur dimension culturelle.

M. Bensaïd a également relevé que les industries culturelles sont un investissement dans le développement humain, ainsi que dans de nouveaux métiers, notant que la population des provinces du Sud, notamment les jeunes, va bénéficier de l'industrie culturelle.

Partenariat

Une convention de partenariat visant à structurer et à développer la pratique du breaking au Maroc a été signée, lundi à Laâyoune, entre la Fédération Royale marocaine des sports aérobics, fitness, hip-hop et disciplines assimilées (FRMSAFH) et l'ambassade de France au Maroc.

Paraphée par la présidente de la FRMSAFH, Selma Bennani, et l'ambassadeur de France au Maroc, Christophe Lecourtier, en présence notamment du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, et la ministre française de la Culture, Rachida Dati, cette convention a pour objectif de développer la pratique du breaking, à travers le développement de la base des pratiquants, la valorisation du rôle des associations, et la mise en évidence du potentiel éducatif et sportif du hip-hop et du breaking.

Cet accord vise également à améliorer le niveau de la formation liée à la pratique du breaking en finalisant l'ingénierie de la formation par le biais de la production de ressources pédagogiques et par la mise en place d'un modèle de formation stable et pérenne.

Cette convention de partenariat tend également à renforcer le niveau de compétence des licenciés, afin de valoriser leur statut professionnel.

Ainsi, la formalisation des formations donnera une meilleure considération de la pratique sur la scène sportive marocaine et continentale permettant de capter de nouvelles ressources et d'améliorer la compétitivité de la Fédération à l'échelle internationale.

La visite de la ministre française de la Culture dans les provinces du Sud, une réaffirmation du soutien de la France à la marocanité du Sahara

La visite que la ministre française de la Culture, Rachida Dati, a effectuée lundi dans les provinces du Sud, constitue une réaffirmation du soutien de la France à la marocanité du Sahara.

En effet, cette visite, la première du genre d'un responsable gouvernemental français dans les provinces du Sud du Royaume, vient réaffirmer la position de soutien de la France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, à la marocanité du Sahara, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Mme Dati, qui était accompagnée du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, a entamé ce déplacement, qui revêt une dimension politique après le soutien de la France à la pleine souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud, par une visite à la ville de Tarfaya, plus précisément au monument de la Casa del Mar, qui sera restauré.

Elle s'est rendue aussi à la Kasbah de Tarfaya et au musée Antoine de Saint-Exupéry, où l'écrivain et aviateur français (1900-1944) a séjourné dans cette maison transformée en musée et visitée

par des touristes du monde entier.

Après Tarfaya, Mme Dati s'est rendue dans la ville de Laâyoune, une visite marquée par le coup d'envoi d'une Alliance française, un projet culturel qui permettra aux habitants de la région d'acquérir de nouvelles compétences et de s'ouvrir à d'autres cultures.

La ministre française a visité, en outre, les installations de la Bibliothèque Mohammed VI, un haut lieu de la culture considéré comme l'un des plus importants du Royaume.

La visite de la ministre française au Sahara marocain a inclus également la ville de Dakhla où elle a donné le coup

d'envoi, aux côtés de M. Bensaïd, d'une annexe de l'Institut supérieur des métiers du cinéma (ISMAC), qui ouvrira ses portes au profit des habitants des provinces du Sud, dans le cadre d'un projet visant à renforcer l'offre culturelle et la formation dans le domaine du cinéma et à contribuer au développement des industries culturelles et créatives.

La visite de travail de Mme Dati au Maroc devait se poursuivre mardi par une rencontre bilatérale élargie avec M. Bensaïd, ainsi que la signature d'accords dans les domaines de la culture, des arts et du cinéma.

Lancement à Marrakech du Festival mondial du film sur la sécurité routière

Le Festival mondial du film sur la sécurité routière de 2025 a été officiellement lancé, lundi à Marrakech, en prélude à la 4^{ème} Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, avec pour objectif de mobiliser la communauté internationale autour des enjeux de la sécurité routière à travers le cinéma.

Organisé par la Laser International Foundation (LIFE), en partenariat avec l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA), la Prévention routière internationale (PRI) et la Fédération Internationale de l'automobile (FIA), cet événement réunit des représentants des Nations unies, des décideurs politiques, des acteurs économiques, des professionnels du cinéma et des médias, ainsi que des jeunes engagés dans des initiatives de prévention.

Avec des productions issues de plus de 64 pays, le festival illustre la diversité des approches en matière de sensibilisation, tout en véhiculant un message universel, la nécessité d'un engagement collectif pour des routes plus sûres. Dans une déclaration à la MAP à l'occasion, Awa Sar, membre du jury du festival, a souligné que cet événement constitue une plateforme exceptionnelle pour rappeler que la sécurité routière est un enjeu global qui transcende les frontières.

"Voir autant de pays en compétition démontre la mobilisation internationale autour de cette cause. Chaque film raconte une histoire poignante qui interpelle et invite à l'action. Nous avons



besoin de paix et de sécurité sur nos routes, et ces productions nous rapprochent un peu plus de cet objectif commun", a-t-elle affirmé.

Elle a, dans ce contexte, relevé que l'édition 2025 du festival met l'accent sur plusieurs axes clés, à savoir la promotion d'une culture de sécurité routière à l'échelle des cinq continents, la mobilisation des acteurs publics et privés, l'éducation et la formation, ainsi que la contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, notamment en matière de santé, d'infrastructures et de villes durables.

Et de soutenir que cet engagement s'inscrit dans l'objectif de réduire de 50% le nombre de décès dus aux acci-

dents de la route d'ici 2030, conformément à la Décennie d'action pour la sécurité routière des Nations unies (2021-2030).

Les films en compétition concourent pour plusieurs distinctions, dont un Grand Prix, des prix du jury et du public, ainsi que des trophées récompensant les meilleures productions dans différentes catégories, allant de l'éducation à la prévention des risques en milieu professionnel.

La cérémonie de remise des prix, prévue le 20 février, viendra couronner les œuvres les plus marquantes de cette édition, réaffirmant ainsi l'engagement du festival à faire du cinéma un puissant levier de sensibilisation et de changement en matière de sécurité routière.

Bouillon de culture

Journée d'étude

Le Musée de Bank Al-Maghrib et l'Association marocaine des politiques publiques organisent, jeudi à Rabat, une journée d'étude sous le thème "Politique culturelle au Maroc: Etat, défis et perspectives".

Organisée en collaboration avec le master "Ingénierie culturelle et artistique" de la Faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sik et la Fondation Friedrich-Naumann-Maroc, cette journée d'étude ambitionne d'examiner les fondements et les défis des politiques culturelles dans le Royaume à travers des réflexions croisées entre chercheurs, artistes, acteurs institutionnels et membres de la société civile, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

L'événement se veut un espace de dialogue et de co-construction pour une politique culturelle dynamique, inclusive et adaptée aux réalités nationales et internationales, ajoute la même source.

Les échanges vont s'articuler autour de deux axes principaux: le premier portera sur les fondements et les enjeux des politiques culturelles, en s'intéressant notamment à leur ancrage historique et institutionnel, à leur rôle dans la construction de la citoyenneté et à la place des droits culturels dans la société marocaine.

Le second axe portera sur les domaines d'application de la politique culturelle, en mettant l'accent sur le théâtre, le livre et les politiques linguistiques.

Les Chinois saluent les débuts à l'étranger du film-phénomène «Ne Zha 2»

"Je pense qu'ils vont aimer": plus grand succès d'une production chinoise au box-office national, le film d'animation "Ne Zha 2" est désormais diffusé à l'étranger, suscitant chez les Chinois l'espoir qu'il fasse mieux connaître leur culture.

Dans les cinémas de Pékin, des foules de spectateurs faisaient la queue dimanche pour obtenir des affiches et produits dérivés du film, devenu l'oeuvre cinématographique chinoise ayant amassé les plus grosses recettes de l'histoire.

C'est aussi le premier film à rapporter plus d'un milliard de dollars sur un seul marché. Il dépasse ainsi "Star Wars, épisode VII: Le Réveil de la Force", qui avait emmagasiné 936 millions de dollars aux Etats-Unis en 2015.

Cette comédie fantastique, librement inspirée du roman du XVI^e siècle "L'investiture des dieux", raconte l'histoire d'un esprit changé en

démon dans le corps d'un enfant, Ne Zha, qui doit combattre de redoutables ennemis.

Après des débuts tonitruants en Chine, "Ne Zha 2" (prononcer "Neu-Djà" 2) est sorti sur grand écran cette semaine aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Aucune date n'est pour l'instant annoncée en France.

Dans un cinéma de Sanlitun, quartier branché de Pékin, Zhou Jingwen, une spectatrice de 29 ans, déclare venir voir le film pour la troisième fois.

"C'est différent des films d'animation américains traditionnels", affirme-t-elle. Elle pense qu'il sera apprécié des étrangers, notamment pour son contenu "avec beaucoup de références à la mythologie chinoise".

Le film a nécessité cinq années de conception.

Sorti le 29 janvier en Chine, le film permet de revigorer l'industrie cinématographique nationale, après

des recettes au box-office qui avaient chuté de 23% en 2024 sur un an.

Selon Zhang Kaihan, fan de la série, les spectateurs étrangers pourront mieux comprendre la culture chinoise à travers les costumes et les décors du film. "Je pense qu'ils vont aimer", ajoute-t-il.

A côté, Wen Juan, une maman, est venue avec ses deux fils, âgés de 4 et 12 ans.

Elle dit apprécier l'oeuvre car elle donne une vision "plus moderne des relations parents-enfants".

Les parents de Ne Zha encouragent leur fils, leur laissant une relative liberté, loin du stéréotype de la famille asiatique stricte.

"Le film reprend des éléments traditionnels, tout en les adaptant et je trouve que c'est vraiment bien fait", souligne-t-elle.

"Je suis contente que nos amis étrangers aient l'occasion de découvrir que la Chine a aussi des histoires mythologiques fascinantes."



Dix-neuvième chapitre

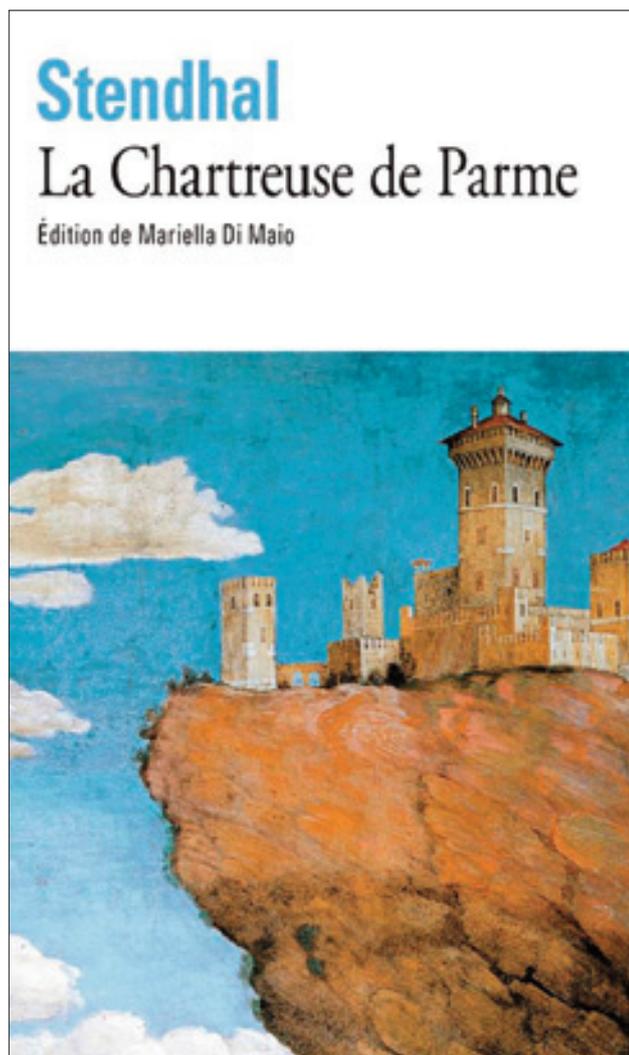
Au moyen de divers prétextes assez ingénieux, ce ministre était parvenu à faire consentir le prince à ce que l'on déposât dans un château ami, au centre même de la Lombardie, dans les environs de Saronno, les archives de toutes les intrigues fort compliquées au moyen desquelles Ranuce Ernest IV nourrissait l'espérance archifolle de se faire roi constitutionnel de ce beau pays.

Plus de vingt de ces pièces fort compromettantes étaient de la main du prince ou signées par lui, et dans le cas où la vie de Fabrice serait sérieusement menacée, le comte avait le projet d'annoncer à Son Altesse qu'il allait livrer ces pièces à une grande puissance qui d'un mot pouvait l'anéantir.

Le comte Mosca se croyait sûr du futur baron Riva, il ne craignait que le poison ; la tentative de Barbone l'avait profondément alarmé, et à un tel point qu'il s'était déterminé à hasarder une démarche folle en apparence. Un matin il passa à la porte de la citadelle, et fit appeler le général Fabio Conti qui descendit jusque sur le bastion au-dessus de la porte ; là, se promenant amicalement avec lui, il n'hésita pas à lui dire, après une petite préface aigre-douce et convenable :

- Si Fabrice périt d'une façon suspecte, cette mort pourra m'être attribuée, je passerai pour un jaloux, ce serait pour moi un ridicule abominable et que je suis résolu de ne pas accepter. Donc, et pour m'en laver, s'il périt de maladie, je vous tuerai de ma main ; comptez là-dessus. Le général Fabio Conti fit une réponse magnifique et parla de sa bravoure, mais, le regard du comte resta présent à sa pensée.

Peu de jours après, et comme s'il se fût concerté avec le comte, le fiscal Rassi se permit une impudence bien singulière chez un tel homme. Le mépris public attaché à son nom qui servait de proverbe à la canaille, le rendait malade depuis qu'il avait l'espoir fondé de pouvoir y échapper. Il adressa au général Fabio Conti une copie officielle de la sentence qui condamnait Fabrice à douze années de citadelle. D'après la loi, c'est ce qui aurait dû être fait dès le lendemain même de l'entrée de Fabrice en prison ; mais ce qui était inouï à Parme, dans ce pays de mesures secrètes, c'est que la



justice se permît une telle démarche sans l'ordre exprès du souverain. En effet, comment nourrir l'espoir de redoubler tous les quinze jours l'effroi de la duchesse, et de dompter ce caractère altier, selon le mot du prince, une fois qu'une copie officielle de la sentence était sortie de la chancellerie de justice ? La veille du jour où le général Fabio Conti reçut le pli officiel du fiscal Rassi, il apprit que le commis Barbone avait été roué de coups en rentrant un peu tard à la citadelle ; il en conclut qu'il n'était plus question en certain lieu de se défaire de Fabrice ; et, par un trait de prudence qui sauva Rassi des suites immédiates de sa folie, il ne parla point au prince, à la première audience qu'il en obtint, de la copie officielle de la sentence du prisonnier à lui transmise. Le comte avait découvert, heureusement pour la tranquillité de la pauvre duchesse, que la tentative gauche de Barbone n'avait été qu'une velléité de vengeance particulière, et il avait fait donner à ce commis

l'avis dont on a parlé.

Fabrice fut bien agréablement surpris quand, après cent trente-cinq jours de prison dans une cage assez étroite, le bon aumônier don Cesare vint le chercher un jeudi pour le faire promener sur le donjon de la tour Farnèse : Fabrice n'y eut pas été dix minutes que, surpris par le grand air, il se trouva mal.

Don Cesare prit prétexte de cet accident pour lui accorder une promenade d'une demi-heure tous les jours. Ce fut une sottise ; ces promenades fréquentes eurent bientôt rendu à notre héros des forces dont il abusa.

Il y eut plusieurs sérénades ; le ponctuel gouverneur ne les souffrait que parce qu'elles engageaient avec le marquis Crescenzi sa fille Clélia, dont le caractère lui faisait peur : il sentait vaguement qu'il n'y avait nul point de contact entre elle et lui, et craignait toujours de sa part quelque coup de tête. Elle pouvait s'enfuir au couvent, et il restait désarmé. Du reste, le général craignait que

toute cette musique, dont les sons pouvaient pénétrer jusque dans les cachots les plus profonds, réservés aux plus noirs libéraux, ne contînt des signaux. Les musiciens aussi lui donnaient de la jalousie par eux-mêmes ; aussi, à peine la sérénade terminée, on les enfermait à clef dans les grandes salles basses du palais du gouverneur, qui de jour servaient de bureaux pour l'état-major, et on ne leur ouvrait la porte que le lendemain matin au grand jour. C'était le gouverneur lui-même qui, placé sur le pont de l'esclave, les faisait fouiller en sa présence et leur rendait la liberté, non sans leur répéter plusieurs fois qu'il ferait pendre à l'instant celui d'entre eux qui aurait l'audace de se charger de la moindre commission pour quelque prisonnier. Et l'on savait que dans sa peur de déplaire il était homme à tenir parole, de façon que le marquis Crescenzi était obligé de payer triple ses musiciens fort choqués de cette nuit à passer en prison.

Tout ce que la duchesse put obtenir et à grand'peine de la pusillanimité de l'un de ces hommes, ce fut qu'il se chargerait d'une lettre pour la remettre au gouverneur. La lettre était adressée à Fabrice ; on y déplorait la fatalité qui faisait que depuis plus de cinq mois qu'il était en prison, ses amis du dehors n'avaient pu établir avec lui la moindre correspondance.

En entrant à la citadelle, le musicien gagné se jeta aux genoux du général Fabio Conti, et lui avoua qu'un prêtre, à lui inconnu, avait tellement insisté pour le charger d'une lettre adressée au sieur del Dongo, qu'il n'avait osé refuser ; mais, fidèle à son devoir, il se hâtait de la remettre entre les mains de Son Excellence.

L'Excellence fut très-flattée ; elle connaissait les ressources dont la duchesse disposait, et avait grand'peur d'être mystifié. Dans sa joie, le général alla présenter cette lettre au prince, qui fut ravi.

- Ainsi, la fermeté de mon administration est parvenue à me venger ! Cette femme hautaine souffre depuis cinq mois ! Mais l'un de ces jours nous allons faire préparer un échafaud, et sa folle imagination ne manquera pas de croire qu'il est destiné au petit del Dongo.

(A suivre)

La musique et l'amour



L'art, la musique plus précisément, avec toutes ses formes variées, peut nous offrir cette dose de plus, celle d'aimer mieux et davantage que les autres. Faire de nous des humains qui se sentent sans cesse plus responsables que les autres, plus amoureux d'autres, la musique en est capable, elle peut veiller à cette dose, car elle est là où le mal n'est pas, ou, mieux, elle peut mettre à mort doucement le monstre. La musique est une âme, maître du corps. Lorsque Dostoïevski écrit qu'il est plus responsable que les autres, il n'écrit pas seulement, il nous aime profondément. Vibration de l'âme et du corps, la musique serait la grande médecine. Grâce à la musique, on peut éprouver ce sentiment que tout est amour.

Quand j'écoute la chanson de Fleetwood Mac, «Everywhere», par exemple, je ne me soucie pas de comprendre le sens des choses, mais, à l'écouter simplement, je me régale, je sens que mes forces sont importantes, vives, vivantes et vivifiantes (on se dote d'une grâce vivifiante, spirituelle).

Tout vibre en moi, car je ne

”

«Musiquer», ce verbe créé par Apollinaire ne signifie-t-il pas simplement aimer ?

suis plus un corps simple, mais une âme qui danse de et à l'intérieur. Il suffit de la voix des instruments et de la musique, avec la voix sublime de la chanteuse, Christine McVie, pour que tout danse en moi-même, et l'humanité avec. Oui, c'est ça la musique, c'est l'amour, c'est la joie et la joie de vivre. L'art de la musique nous fait comprendre par l'émotion que l'individu représente toute l'espèce humaine car il l'est. On ne peut pas y échapper, « Je est un autre » (Rimbaud), « Soi-même comme un autre » (Ricoeur), etc.

Or, détrompons-nous ! Il ne s'agit pas de croire que la musique se veut une morale cédant au principe de ressemblance, ce discours qui tient à cœur à plus d'un, au contraire, elle privilégie la différence. Certes, on est les mêmes, et il va de soi du fait que nous avons tous le même sang rouge, néanmoins, on n'est pas les mêmes du moment que nous n'avons pas le même goût, le même style, la même langue, la même culture, la même musique...

La musique me rappelle non seulement que je suis différent des autres, mais que je leur ressemble en même temps. C'est cet autre dans le même qui est au centre de l'émotion que me fait éprouver la musique. Il est certes vrai que ce sentiment s'impose vaguement au début, mais à y réfléchir, on découvre que la musique est un art philosophique par excellence. Cet art ne se limite pas à une simple connaissance enfermée dans son carcan, mais il va jusqu'à susciter des émotions des plus rares, humainement parlant, quand bien même il serait difficile de les tra-

duire. C'est la connaissance des émotions, la musique.

C'est que la musique est amour, et nous gardons avec elle l'idée que Tout est Amour. Il n'y a que l'Amour, le monde est Amour. Or, on ne s'en aperçoit que quand on danse de l'intérieur, et ce grâce à ELLE.

Apollinaire le disait, bien qu'il ait déclaré qu'il tienne la musique en peu d'estime; en ce qui nous concerne, nous ne le croyons pas un seul instant, et si nous devions le croire, nous le comprendrions autrement, c'est-à-dire, peut-être veut-il parler de cette musique de certains allemands qui l'ennuyaient, selon ses dires. Il pense que la musique, poétique bien sûr, car la musique, ou bien elle est poésie ou bien elle n'est pas, dispose de ce pouvoir de rendre l'homme plus jeune, au sens positif. Une jeunesse des idées est possible, et elle peut être influencée positivement par la musique.

Nietzsche est allé plus loin au sujet de la musique, car il a affirmé que sans la musique, la vie serait une erreur. Dans le même ordre d'idées, on peut citer l'adage qui consiste à dire que la musique est l'âme du corps, ou encore: la musique adoucit les mœurs. Tous ces arguments d'autorité nous invitent à penser à la relation qu'entretiennent la musique et la poésie. Effectivement, la musique fonctionne comme la poésie, dès lors qu'elles travaillent toutes les deux à notre apaisement. Ce rapport étroit entre elles se clarifie davantage par l'intérêt partagé mutuellement par le poète et le musicien pour les deux passions. Nous les qualifions ainsi car toutes les deux ne remplissent

leur fonction véritable que si elles sont le fruit d'une vraie passion, contrairement à de la petite musique !

Raison pour laquelle, on perd de vue l'essentiel si on croit que la poésie ou la musique (nous en parlons ici comme si c'étaient les mêmes, non pas sur le plan formel, mais sur le plan émotionnel) ne sont pas un besoin nécessaire ; au contraire, elles sont plus que jamais essentielles, car elle sont vitales. Quand Aragon écrit qu'il est temps d'apprendre à vivre, car il est déjà trop tard, il a compris que la vie est extrêmement attachée à la poésie, et que la vie sans la poésie serait cette survie, fondée sur les éléments prosaïques, nécessaires à la survie, non à la vie. Sans la poésie, la vie est comme en retard. Il nous faudra toujours un grain de beauté ajouté à la poésie, le grain de beauté, c'est la poésie. A noter bien que la poésie n'est pas ici celle écrite dans les bouquins, mais c'est surtout celle intime à la vie, car la poésie émane de la vie, de cette passion pour la vie. Le poète est quelqu'un qui aime trop la vie, mais il n'a pas peur de mourir !

Ce que nous disons de la poésie s'applique parfaitement à notre sens à la musique, car la musique est poésie et vice versa. La musique nous sauvera. Si donc on s'arrêtait un instant pour apprécier la musique, nous gagnerions du moins en ces temps-ci de musiquer, c'est-à-dire, d'aimer.

Et c'est dans la musique où on chantait : «Parlons aux inconnus, sortons de l'ignorance !»...

Et c'en sera jamais fini de la musique !

Par Najib Alliou

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Précolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et
de Formation

Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de SAFI

AVIS d'Appel d'offres
ouvert national simplifié
au rabais ou à majoration
N° : 01/5/2025 En Deux
(02) lots séparés

- Séance publique -

Le 04 MARS 2025 à 10:00
Heures, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la direction provinciale de
Safi relevant de l'AREF
Marrakech-Safi, sis à Rue
Damas, Ville Nouvelle, Safi,
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié au rabais ou à
majoration, pour l'exécution
des études Etudes Techniques
D'aménagement et Réhabilitations
deNeuf (09) Ecoles
Primaires et un (01) Lycée
Collégial relevant de La
Direction Provinciale de
Safi (établissements Scolaires
Pionniers) -AREF
Marrakech-Safi en Deux
(02) lots séparés : LOTN° 01
: l'exécution des études
Techniques et Suivi des Travaux
D'aménagement et Réhabilitations
de Six (06)
Ecoles Primaires Pionniers ;
Ecole Autonome Sidi Bouzid-
Ecole Autonome Ezzouhour-
Ecole Autonome Fkih Serghini -
Ecole Autonome Abderrahim
Bouabid-Unité Centrale Ould
Talha- Unité Centrale
Zaouate Erradi relevant de
la Direction Provinciale de
Safi -AREF Marrakech-Safi.
LOT N° 02 : l'exécution des
études Techniques et Suivi
des Travaux D'aménagement
et Réhabilitations de Trois
(03) Ecoles Primaires
Pionniers et de (01) Lycée
Collégial Pionnière ; Ecole
Autonome Youssief Ibn
Tachafine - Ecole Autonome
Bnou Maskawiyh - Unité
Centrale Saadla - Lycée
Collégial Ibnou Rochd - relevant
de La Direction Provinciale
de Safi- AREF Marrakech-Safi

Les estimations des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est fixée
comme suit :

- LOTN° 01 : 186 000,00 dirhams (Cent Quatre Vingt Six Mille dirhams TTC)
- LOT N° 02 : 192 000,00 dirhams (Cent Quatre Vingt Deux Mille dirhams TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- LOTN° 01 : 3000 ,00 dirhams (Trois Mille dirhams)
- LOT N° 02 : 3000 ,00 dirhams (Trois Mille dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires administratives et financières à la Direction Provinciale de Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat - www.marchespublics.gov.ma -.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs

aux marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation

N°814 /PA

STE - FIDMAG-
CONSEIL - SAR
□ Cité Sadri, groupe 4,
Rue 10, N° 60-1er Étage,
Casablanca : (0522)
70.80.46 / (0522) 71.82.99
SAJA CONSTRUCTION
Constitution

- Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
24/01/2025 enregistré le
24/01/2025 il a été établis
les statuts d'une société
SARL AU dont les caractéristiques
sont :

- Dénomination : Société
-SAJA CONSTRUCTION -
S.A.R.L.A.U

- Objet :

- Entrepreneur de travaux
divers ou de constructions.
- Promoteur Immobilier.
- Prestation de tous services.
- Siège Social : 45,
RUE ABDELKADER
MOUFFAKAR ETAGE 2,
APPARTEMENT N° 4, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.
Capital Social : Le capital
social de la société est fixé à
CENT MILLE DIRHAMS
(100.000,00 DH) divisé en
MILLE (1.000) parts de
CENT (100 DH) chacune,
numérotées de 1 à 1.000 et
divisé comme suit :

- Mr JAAFAR SALAHEDDINE
1.000 Parts

- Gérance : La société administrée
et gérée par Mr JAAFAR
SALAHEDDINE,
C.I.N N° BHH478623, Gérant
Unique

- Répartition de Bénéfice :
5% à la réserve légale, le
reste est mis à la disposition
des associés.

- Année Sociale : L'année
commerciale commence le
1er Janvier et finit le 31
Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat greffe du
Tribunal de Commerce de
Casablanca, Le 13/02/2025
sous N° 958020 Immatriculé
au Registre de Commerce
sous N° 662.281/
Casablanca, 13/07/2009

N°818 /PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

-AGRI DAY- S.A.R.L.AU
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE

DASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: HAY PAM
BNI MOUSSA-DAR
OULD ZIDOUH
FKIH BEN SALEH
RC : 2417 IF : 40481572

Au siège social : HAY PAM
BNI MOUSSA-DAR OULD
ZIDOUH FKIHI BEN
SALEH, l'associé unique
de la société a responsabilité
limitée d'associe unique
«AGRI DAY» SARL.AU a
décidé ce qui suit :

Transfert de siège social de
la société
L'associé unique décide le
transfert du siège social de
la société du HAY PAM BNI
MOUSSA-DAR OULD ZIDOUH
FKIHI BEN SALEH au
RDC LOT EL FELLAH
III DAR OULED ZIDOUH
FKIHI BEN SALEH.
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du tri-

bunal de première instance
de FKIHI BEN SALEH sous
le n°38 RC n° 2417.

N°815 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
CERCLE DE BENI
MOUSSA CHARKIA
CAIDAT DE
OULED ZMAM
CT : OULED ZMAM
Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 04 /2025 -

Séance publique -
Le président de la commune
d' OULED ZMAM
recevra jusqu'au jour prévu
pour la séance publique
d'ouverture des plis qui
aura lieu le : 18/03/2024 à
11 heures au siège de la
commune, les offres des
prix concernant : le droit
d'exploitation du souk hebdomadaire
Ouled Zmam
(au titre 2025)

Le cautionnement provisoire
est fixé à neuf mille
dirhams (9.000,00 DH)
L'estimation de la location est
fixée à la somme de :
quatre cent cinquante mille
dirhams (450 000,00 DH)
Les offres doivent être
présentées conformément aux
exigences édictées par les
lois et règlements en vigueur.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de consultation.

-Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès du
service des marchés de la
commune ou téléchargé du
portail électronique des
marchés publics de l'état :
www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers
par voie électronique au
portail des marchés
- Soit envoyer leurs plis
par courrier recommandé
avec accusé de réception, au
bureau précité
- Soit déposer contre
réception leurs plis dans le
bureau du président de la
Commune territoriale
Ouled Zmam
- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance d'ouverture
des plis

Pour tout renseignement,
contacter le bureau des
marchés de la commune.

N°819 /PA

CONSTITUTION D'UNE
SUCCURSALE
-SERVIZI ASSICURATIVI
DEL COMMERCIO
ESTERO -

Au terme d'un acte authentique
du 27 juin 2024, il a été
établi le procès-verbal autorisant
l'ouverture d'une
succursale présentant les
caractéristiques suivantes :
Dénomination : SERVIZI
ASSICURATIVI DEL COMMERCIO
ESTERO -.

Siège Social : MAHAJ
RYAD CENTER BUREAU
SEME ETAGE BUREAU
N°PS/01 ET PS/02 HAY
RYAD RABAT

Objet Social : PUBLICITE
ET PROMOTION DES
ACTIVITES DE LA SOCIETE
MERE

Gérance : le gérant nommé
dans le PV par procuration :
Mr TAGLIAFERRI LORENZO.

Le dépôt légal a été effectué

au Tribunal de Commerce
de Rabat le 14/02/2025
sous le N°188302 Registre
de Commerce N° 184265.

Pour extrait et mention

N°816 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE D'AL HAOUZ
COMMUNE ZERKTEN
AVIS DE LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE

N°: 01/2025/BC/CTZ
Le: 20/03/2025 à 12 : 00
heures, il sera procédé dans
les bureaux du président de
la commune de Zerkten à
l'ouverture des plis des
architectes relatifs à la consultation
architecturale ouverte n° :

01/2025/BC/CTZ pour
L'ACONCEPTION ARCHITECTURALE,
ET SUPERVISION ET SUIVI DES
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE
HUIT MAGASINS
COMMERCIAUX AU CENTRE
DE ZERKTEN.

Le dossier de la consultation
architecturale doit être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics accessible
à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, Toutes Taxes
comprises, pour l'exécution
des travaux à réaliser est de
: 1 800.000,00 DHS (Un Million
Huit Cent Mille Dirhams)

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 103, 104 et 105
du Décret n° 2-22-431 du 15
Chaabane 1444 (08 Mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre
réception leurs plis au bureau
du service des marchés au
siège communal.
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bureau
précité.
- Soit les remettre au
président du jury de la
consultation architecturale au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des
lieux le 13/03/2025 à 12:00
heures.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7 du règlement
de la consultation architecturale.

N°820 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE D'AL HAOUZ
COMMUNE ZERKTEN
AVIS DE LA
CONSULTATION ARCHITECTURALE
OUVERTE

N°:02/2025/BC/CTZ
le 20 :/03/2025 à 14 :00
heures, il sera procédé dans
les bureaux du président de
la commune de Zerkten à
l'ouverture des plis des
architectes relatifs à la consultation
architecturale ouverte n° :

02/2025/BC/CTZ pour
L'ACONCEPTION ARCHITECTURALE,
ET SUPERVISION ET SUIVI DES
TRAVAUX DE

CONSTRUCTION D'UN
STADE DE FOOTBALL AU
CENTRE DE ZERKTEN.

Le dossier de la consultation
architecturale doit être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics accessible
à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, Toutes Taxes
Comprises, pour l'exécution
des travaux à réaliser est
de 3.500.000,00 DHS
(Trois Millions cinq cent
mille Dirhams)

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 103, 104 et 105
du Décret n° 2-22-431 du 15
Chaabane 1444 (08 Mars
2023) relatif aux marchés
publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre
réception leurs plis au bureau
du service des marchés au
siège communal.
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bureau
précité.
- Soit les remettre au
président du jury de la
consultation architecturale au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des
lieux le 13/03/2025 à 14:00
heures.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 07 du règlement
de la consultation architecturale.

N°821 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OULD NOUIN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2025/BP
Le 18/03/2025 à 12 h 00
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix,
pour le lot unique : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ESPACES VERTS AU NIVEAU
DES COMMUNES TERRITORIALES
ACQUINT YGHOU-MANE -
ACQUINT LAHNA -
TOUIZGUI - LABOURATE
ET ELMAHBESS RELEVANT
DE LA PROVINCE D'ASSA - ZAG

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de quatre
cent soixante-dix mille dirhams
00 Cts (470 000,00 Dhs)

• L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de vingt-trois
millions neuf cent quatre-
vingt-huit mille six cent
quatre-vingt-quatre dirhams
00 Cts TTC (23 988
684,00 Dhs TTC)

au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma,
conformément à l'article
9 de l'Arrêté du ministre
délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hij
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consultation.
- Secteur V / Qualification
V1 / Classe 1
- Secteur O / Qualification
O2 / Classe 1

N°823 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Domaines
de l'Etat

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/DDE/DRAG/2025

Le 18 mars 2025 à 10 heures
30 minutes, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la Direction des
Domaines de l'Etat - Quartier
Administratif - Agdal -
Rabat, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres des
prix n°
01/DDE/DRAG/2025 du
18 mars 2025 pour les
travaux d'aménagement et
de mise à niveau de la salle
polyvalente et de la salle
de formation du siège
central de la Direction des
Domaines de l'Etat à Rabat en
lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail marocain des
marchés publics accessible à
l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
Quatre Millions Six Cent
Trente Neuf Mille Cent
Quatre Vingt Dirhams
Vingt Centimes (4 639
180,20 DHS) Toutes Taxes
Comprises.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Quatre-vingt-dix mille
Dirhams (90 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
marocain des marchés
publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des
lieux au siège de la
Direction des Domaines de
l'Etat, Avenue Haj Ahmed
Charakou, Quartier
Administratif Agdal à Rabat, le 11
mars 2025 à 10 h 30 mn.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N°822 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis de la Consultation
Architecturale

Ouverte N° 01/CKS/2025
Le 13/03/2025 à 10 heures,
il sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, à
l'ouverture des plis relatifs à
la consultation architecturale
ouverte n°
01/CKS/2025 pour :

Etudes architecturales et
suivi des travaux d'exten-
sion de six (6) écoles pri-
maires et cinq (5) lycées
collégiaux relevant de la di-
rection provinciale d'El
Kelaa des Sraghna.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de :

(4 617 000,00 DH HT) Qua-
tre million six cent dix-sept
mille dirhams hors taxe.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
103, 104 et 105 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.

Les architectes concurrents
peuvent : = Soit déposer
contre récépissé leurs plis
au bureau des marchés re-
levant du service des af-
faires administratives et
financières de la Direction
provinciale à El Kelaa des

Sraghna ; = Soit envoyer les
plis par courrier recom-
mandé avec accusé de ré-
ception au bureau précité ;
= Soit les remettre au prési-
dent de la jury au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation architectu-
rale.

N°824 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire

et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis de la Consultation
Architecturale
Ouverte N° 02/CKS/2025
Le 14/03/2025 à 10 heures,
il sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, à
l'ouverture des plis relatifs à

la consultation architectu-
rale ouverte n°
02/CKS/2025 pour :
Etudes architecturales et
suivi des travaux de
construction du lycée collé-
gial Omar El Khayyam à El
Attaouia, province El Kelaa
des Sraghna.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale ouverte
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma. Le budget prévisi-
onnel maximum, hors
taxes, pour l'exécution des

travaux à réaliser est de :
(7 400 000,00 DH HT) Sept
millions quatre cent di-
rhams hors taxe.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
103, 104 et 105 du décret n°
2-22-431 relatif aux marchés
publics.
Les architectes concurrents
peuvent : = Soit déposer
contre récépissé leurs plis
au bureau des marchés re-
levant du service des af-
faires administratives et

financières de la Direction
provinciale à El Kelaa des
Sraghna ;
= Soit envoyer les plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau précité ;
= Soit les remettre au prési-
dent de la jury au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation architectu-
rale.

N°825 /PA



الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
بجهة مكناس وادي عين
المديرة الإقليمية لمكناس
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation région Guelmim Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivants :

« SUR OFFRES DE PRIX »				
N° ADO	OBJET	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DIRHAMS	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURS D'OUVERTURE DES PLS
01/AO/INV/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2025 RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	Néant	114 840,00 DH Cent Quatorze Mille Huit Cent Quarante Dirhams, 00 Centimes	03/03/2025 à 10 H 00 min
02/AO/INV/2025	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE SPORTS AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	Néant	26 496,00 DH Vingt-Six Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Neuf Dirhams, 00 Centimes	03/03/2025 à 11 H 00 min

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service des achats et des marchés au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N° 826/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مجلس إدارات
إقليم مكناس
مجلس جهة مكناس
مجلس جهة مكناس

رقم : 89

إعلان عن امتحان القضاة العولمة
للمجلس الجهوي لجهة مكناس
سنة 2025

يبدأ على الساعة السادسة مساءً يوم الجمعة 2025/03/07 (07) الموافق ليوم امتحان القضاة العولمة لجهة مكناس وادي عين مكناس من الجهة الأولى
على رأس المجلس الجهوي لجهة مكناس من المجلس الجهوي لجهة مكناس وادي عين مكناس
- مقر من الجهة الثانية
- مقر من الجهة الأولى
و المتوفرون على الساعة 8 مساءً من الساعة العولمة بين الساعة 10 مساءً و الساعة 11 مساءً

المرجع القانوني	التاريخ المعلن	مقر الترخيب	شروط وروح الامتحانات	عدد المقاعد المخصصة	تاريخ الترخيب
مقر من الجهة الثانية	2025/03/08	مقر من الجهة الثانية	يتم امتحان القضاة العولمة في وجه المتوفرون المترشحين المتوفرون على الساعة 8 مساءً على الأقل من الساعة 10 مساءً و الساعة 11 مساءً	بعد عدد المقاعد المتوفرة في جهة مكناس وادي عين مكناس	2025/03/06
مقر من الجهة الثانية	2025/04/28	مقر من الجهة الأولى	يتم امتحان القضاة العولمة بين الساعة 10 مساءً و الساعة 11 مساءً	مقعدان	2025/04/18

N° 828/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
بجهة مكناس وادي عين
المديرة الإقليمية لمكناس

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat-Sale Kinshas
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 04 Mars 2025, à 11h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra, sise à rue Abdellatif Boudaleh Mimouna -Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en DHS	Heure d'ouverture des plis
07/DPK/2025	Travaux de démolition de l'école primaire ALMOUHAHIDINE à la commune de SOUK EL ARBAA EL GHARBI, à la province de Kénitra. En lot unique	287 520,00 DHS TTC (Deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt dirhams 00 centimes TTC)	5 000,00 DHS (Cinq mille dirhams)	11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libérée au profit de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kénitra.

N° 827/PA

"AYAOU DECOR"
1- Aux termes du PV de la décision extraordinaire de clôture de liquidation de l'associé unique du 20/09/2024 de la Société « AYAOU DECOR » S.A.R.L (AU), ayant son siège social à : 16 RUE 66 EL KENDY NADOR , au capital de 100.000,00 Dhs ,l'associé unique décidé :
- Approuvé le rapport de liquidation ;
- Donné quitus définitif de la gestion et du mandat du liquidateur ;
- Constaté la clôture de liquidation à compter du 20/09/2024 ;
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 10/10/2024, sous le n° 8723.

N°829 /PA

HOTEL RIAD HAYATTY - SARL d'A.U
Aux termes d'un acte SSP en date du 02/12/2024, il a été constitué une SARLAU : 1. Dénomination : HOTEL RIAD HAYATTY - SARL d'A.U
2. Capital : 1 000 000,00 Dhs
3. Gérance : Mr MOHAMMED SLAOUIL, CIN C921877 et Mme NAIMA SLAOUIL, CIN N° C344072
4. Siège : 10, Rue liberté, 3ème étage, Apt. N°5, Casa
5. Objet : Hôtellerie et Hébergement touristique
6. Durée : 99 Années.
Le dépôt légal et le RC ont été effectués au Greffe du TC de Casa par le OMPIC en date du 10/01/2025. Sous le numéro 952164.

N°830 /PA

ROYAUME DU MAROC
BENGUERIR
MINISTERE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE RHAMNA
COMMUNE DE BENGUERIR
N°.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°07/2025/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le 03/03/2025 à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour : DONS ET SECOURS EN FAVEUR DES INDIGENTS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de neuf cent dix-huit mille cent trente-cinq dirhams 60 cts TTC (918.135,60 dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix-huit mille dhs (18 000 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dis-

positions des articles 28,30 31,32,33,34,37 et 148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023 aux marchés publics).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.
N°831 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF
N°369./2025
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08 /2025 C.B.G

Le 13 MARS 2025 à 12h00 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle des Réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert N°08/2025 pour :

"L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIRE DE BENGUERIR AU TITRE DE L'EXERCICE 2025" DU 01/04/2025 AU 31/12/2025

LE COUT ESTIMATIF EST DE : 400.000,00DH (QUATRE CENT MILLE DIRHAMS) LA CAUTION PROVISOIRE EST DE : 12.000,00DH (DOUZE MILLE DIRHAMS)

Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré auprès du service des R.E, il peut également être téléchargé à partir du portail des mar-

chés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès des bureaux d'ordre de la commune.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
• Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les déposer par voie électronique dans le portail des Marchés publics.
Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues au décret

n°431.22.2 du 15 CHAABANE 1444 (08 Mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle et celles prévues au cahier des charges et au règlement de consultation.
N°832 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUAD AMIL

Avis d'appel d'offres ouvert national n° OA/03/2025

Le lundi 24 mars 2025 à onze (11) heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Ouad Amil, sis au quartier administratif Ouad Amil province de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national , sur offres des prix n° OA/03/2025 du 24 mars 2025, pour Travaux d'Aménagement du Terrain Municipal à Ouad Amil - Province de Taza -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante dirhams (1 899 360,00 DHS) toute taxe comprise.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente sept mille dirhams (37 000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
C : Assainissement, conduites, canaux,	5	C3 : Travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes
O : Revêtements	2	O1 : Travaux de revêtements courants

N° 833/PA

ROYAUME DU MAROC
LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT
DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTS SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 17 mars 2025, à 11h30 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sis à rue Abdelaziz Bouteflika Minoza -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs
09/DPK/2025	TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DU LYCEE ABDELMOJIB BENJALOUNE À AIN SBAA- COMMUNE URBAINE DE KENITRA - PROVINCE DE KENITRA - En lot unique.	7 265 937,60 dhs TTC (Sept millions deux cent soixante-cinq mille neuf cent trente-sept dirhams soixante centimes TTC).	100 000,00 dhs (Cent mille dirhams).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 835/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire & des Sports
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 17 mars 2025, à 11h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sis à rue Abdelaziz Bouteflika Minoza -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en dhs
08/DPK/2025	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ABDUKRIM GHALAB A LA COMMUNE DE BNI MALEK RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, -PROVINCE DE KENITRA, EN LOT UNIQUE	16 586 900,40dhs TTC (seize millions cinq cent quatre-vingt six mille neuf cents dirhams et quarante centimes TTC).	200 000,00 dh (deux cent mille dirhams).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 834/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie
et des Finances
Direction des
Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 02/DDE/DRAG/2025
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 03 avril 2025 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 02/DDE/DRAG/2025 du 03 avril 2025 pour la réalisation des prestations de restauration et d'hébergement au profit du personnel de la Direction des Domaines de l'Etat dans le cadre de la formation continue et des réunions de la Direction, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation maximale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingt (2.183.280,00) Dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente-cinq mille (35.000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°836/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION DE TANGER
TETOUAN AL HOCEIMA
PROVINCE DE CHEF-
CHAOUEN
CERCLE DE BAB TAZA
CAIDAT DE TANAKOUB
C.T. DE LAGHDIR 32-21
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2025/B.C.

«Séance public»
LE 18/03/2025, à (12h) du matin, il sera procédé au Salle de réunion de la province de chefchaouen, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de pris pour : Occupation Temporaire du souk hebdomadaire de Laghdir

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau technique de la commune. Il peut être également retiné à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Trois mille Neuf Cent (3.900,00Dhs) Le cout estimatif du maître d'ouvrage est de :/- Cent Quatre Vingt Quatre Mille dhs. (195.000,00) dhs.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2.22.431, du :15 chaabani 1448 (08MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau technique de la C.T. Laghdir, ou les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- * - Les pièces demandées sont celles prévues à l'article 06, de CPS.

N°837/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale d'ALHAOUZ

Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Equipements Et Du Patrimoine Bureau Des Marchés Appel d'offres ouvert national -sur offres de prix- N°01/INV/2025

Le 18/03/2025, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national -sur offres de prix- a pour objet Suivi des travaux d'aménagement de 12 établissements pionniers relevant de la direction provinciale AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant
- L'estimation des coûts des prestations (établi par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 115 200,00 DH TTC (Cent Quinze Mille Deux Cent Dirhams 00 cts TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 838/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale d'ALHAOUZ

Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Equipements Et Du Patrimoine Bureau Des Marchés Avis D'appel D'offres Ouvert National Sur Offres De Prix N° 01/EXP/2025

Le 14/03/2025 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix a pour objet les Prestations De Restauration Et De Réception Destinées Aux Participants Et Intervenants Aux Différentes Activités Organisés Par La Direction Provinciale Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 30 000,00 Dhs (Trent Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations (établi par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- Min : 801 350,00 DH TTC (Huit Cent et Un Mille Trois Cent Cinquante Dirhams 00 cts TTC);
- Max : 1 602 700,00 DH TTC (Un Million Six Cent Deux Mille Sept Cent Dirhams 00 cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N°839/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi Direction Provinciale d'ALHAOUZ

Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Constructions, Des Equipements Et Du Patrimoine Bureau Des Marchés Appel d'offres ouvert national -à majoration -N°02/EXP/2025

Le 17/03/2025, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national -à majoration -a pour objet : Gardiennage Et Surveillance Des Locaux Scolaires Et Administratifs Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 200 000,00 Dhs (Deux Cent Mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations (établi par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 10 234 468,80 Dhs (Dix Million Deux Cent Trente Quatre Mille Quatre Cent Soixante Huit Dirhams 80 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N°840/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
PROMOTION
NATIONALE
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT NATIONAL

N° 01 /2025/PN
Le 17 Mars 2025 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres des prix ayant pour objet : LOCATION D'ENGINS POUR LE TRAITEMENT DES POINTS NOIRS ET EVACUATION DES GRAVATS AU NIVEAU DU RESSORT TERRITORIALE DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : (1 631 232,00 DH TTC) Un Million Six Cent Trente et Un Mille Deux Cent Trente Deux Dirhams 00 Centimes TTC

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32.000,00Dhs (Trente Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°841/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BEHAMMA
COMMUNE SIDI BOUATHMANE
N° : 01/2025
AVIS RECTIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX n° 01/2025

Pour nos connaissances au public que l'avis d'appel d'offres ouverts sur offres des prix N°01/2025 concernant Travaux d'éclairage public au niveau de la route nationale N° 09, pour la commune de sidi bouathmane - PROVINCE RHAMNA, Publié au journal LIBERATION sur N° 10417 au date du 22 janvier 2025 à été rectifié comme suit : L'article 4 du troisième alinéa a été modifié au règlement de consultation. La séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert a été reportée dix jours, qui sera le vendredi 28 février 2025, à onze heures du matin dans la salle de réunion au siège de la commune Sidi Bou Athmane, et, le reste sans changement.

Fait à SIDI BOUATHMANE, Le 17 fev 2025
Le président de la commune

TARJO TAHA
Président de la Commune
tarjo.taha@commune-sidi-bouathmane.ma

COMMUNE SIDI BOUATHMANE
E-mail : Urbanisme@SBO2025@gmail.com
Tel : 06 94 03 83 40

N° 842/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION
SOCIALE
REGION SOCIALE MARA
DELEGATION PROVINCIALE DE TAZA
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TAZA



الجمهورية المغربية
وزارة الصحة والرفاهية الاجتماعية
المنطقة الشرقية
المنطقة الحضرية تازة
المركز الاستشفائي الجهوي تازة

AVIS MODIFICATIF D'AO N° 04/2025/CHPTATA

Le directeur du chp Taza informe le public que l'avis d'appel d'offres N°03/2025 publié le 18/02/2025 sous le numéro 786/PA est modifié pour devenir 04/2025.

ADDRESS : Box ALKASSABA TAZA - TEL: 053990499 FAX : 053990279
N° 843/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax : 0537649573
CSM : 0668792975.
- ABDOMEDTRANS -
S.A.R.L.A.U
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 60 000.00 DH SIEGE SOCIAL: BENSLIMANE CITE LALLA MERIEM BLOC D N 132 RC: 2007 IF: 40101556

Au siège social : BENSLIMANE CITE LALLA MERIEM BLOC D N 132. L'association unique de la société à responsabilité limitée d'association unique - ABDOMEDTRANS - SARL AU a décidé ce qui suit : Première résolution : Cession de parts sociales ; L'association unique prend acte de cession 600 parts sociales au profit de Mr. ABDELATIF EL OUARTI Titulaire de la CIN n° BH184445.

Deuxième résolution : Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant. La démission de Mr. ABDELGHANI TAYER, de sa fonction gérant de la société - ABDOMEDTRANS - S.A.R.L.A.U et nomination de Mr. ABDELLATIF EL OUARTI nouveau gérant de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSLIMANE sous le n°82 RC n° 2007.

N°844/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du

Développement Rural
et des Eaux et Forêts
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
LA REGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE DE
BENI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°05/2025
/DPA/4/SAHA
DU 18/03/2025 A 10H
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 18/03/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, site au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°05/2025/DPA/4/SAHA du 18/03/2025 ayant pour objet : Travaux de création des points d'eau ; la construction de deux réservoirs d'eau surélevés de 25 m3 au niveau des communes territoriales de Fom Oudi et de Semguette province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent trois mille cinq cent cinquante-deux Dirhams TTC (603 552,00DH TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N°845/PA

- JARON INVESTISSEMENT - S.A.S
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 50.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: RESIDENCE SHAHRAZADE II, IMMEUBLE 82, 2ème ETAGE N°04, PALMIER CASABLANCA CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 02/12/2024, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : - JARON INVESTISSEMENT - S.A.S
OBJET : La société a pour objet au Maroc et à l'étranger :
• L'acquisition de biens immobiliers à usage locatif ;
• La gestion d'actifs immobiliers et financiers pour son propre compte et pour le compte de tiers ;
• L'administration de biens immobiliers et les activités

de syndic. • Toute opération de conseil, d'études et de prestations de services en vue de l'acquisition, de la gestion et de la cession de biens immobiliers et de manière générale, toute autre opération de conseil, d'étude et de prestation de services ;

- La gestion hôtelière et la gestion d'appart-hôtels ;
- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, de souscription ou de rachat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou de location gérance ;

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Shahrzade II, Immeuble 82, 2ème Etage, N°04 Palmier Casablanca, Maroc.

CAPITAL SOCIAL : Les associées effectuent l'apport en numéraire, à savoir : La société - JT INVEST MAROC - S.A.R.L 25.500,00 Dirhams

Représentée par Monsieur Jamel TOUATI
-La société - KSM DEVELOPPEMENT - S.A.S 24.500,00 Dirhams

Représentée par Monsieur Saïd KALMANI
"Soit au total la somme de Cinquante Mille Dirhams 50.000,00 Dirhams

DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE : Le Président de la société est Monsieur Jamel TOUATI, de nationalité marocaine, né le 22 août 1979 à Tours France, demeurant 13 Rue du Fourneau 37 550 St Avertin France, titulaire de la CNI N°PW805860.

Le Directeur Général de la société est Monsieur Saïd KALMANI, de nationalité marocaine, né le 26 mars 1987 à la Tronche France, demeurant 21 Avenue Danielle Casanova 38130 Echirolles-France, titulaire de la CNI N°PY829991.

BENEFICIAIRES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 28/01/2025 sous le n° 956379

N°847/PA

STE - FIDMAG-CONSEIL SARL - Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca 20522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99 STE * ENVEMAT * S.A.R.L.A.U

La Cession de parts sociales - Au terme d'un Procès-verbal de l'AGE de la société "ENVMAT" S.A.R.L.A.U, du 11/02/2025 enre-

gistré Le 12/02/2025, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

La Cession de (1.000 Parts) dans la société par :
* La Cédante : Mme SAKHAOUI SAMIRA (1.000) Parts sociales
* Le Cessionnaire : Mr ZAÏR RACHID (1.000) Parts sociales

La démission de Mme SAKHAOUI SAMIRA de ses fonctions de Gérante Unique dans la société "ENVMAT" S.A.R.L.A.U

La Nomination de Mr ZAÏR RACHID en tant que Gérant Unique de la société "ENVMAT" S.A.R.L.A.U

La Modification des articles 6, 8 et 17 des statuts - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17/02/2025 Sous N° 958211 Immatriculé au Registre de Commerce sous N° 581729 / Casablanca, 13/07/2009

N°846/PA

Sté -KAMSAD- SARL
Constitution
Aux termes d'un acte S.S.P à El Aïoun en date du 11/10/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : -KAMSAD- S.A.R.L.
Objet: Entrepreneur de Travaux Divers ou de Construction; Nettoyage; Négoce.

Siège Social: Douar Old Trim Rislane Berkane.
Durée: 99 ans.

Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000,00dhs).
Associés: Mr Mohammed ES-SADKIA CEN N°FC55751 propriétaire de 500 parts sociales; Mr Kamal KHACHANE CEN N° FA162574 propriétaire de 500 parts sociales.

Gérance: Mr Mohammed ES-SADKIA CEN N°FC55751, Mr Kamal KHACHANE CEN N° FA162574.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Berkane le 30/12/2025 sous le N°824, RC N° 7623.

N°849/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE RE-
HAMNA COMMUNE
DE BENGUERIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°04/2025/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le 04/03/2025 à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

RELIURE DES REGISTRES DIVERS
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à

l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt dirhams (49 380,00 dhs) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de neuf cent dhs (900 DHS).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30,31,32,33,34 ,37et148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023 aux marchés publics).

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

N°848/PA

FORMAFAST
CONSULTING
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 10/02/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :

Dénomination : - FORMAFAST CONSULTING - SARL A ASSOCIE UNIQUE

Objet : La commercialisation, Conception, développement, intégration, achat, vente, promotion, distribution, négociation, conseil, importation et la location de tous matériels, produits, solutions numériques, de logiciels et de services informatiques. Conseils, formation, cybersécurité, gestion de projets, ressources humaines. Protection des données, conformité RGPD, et toutes opérations liées aux technologies de l'information et à la transformation digitale.

SIEGE SOCIAL : ANGLE RUE MOZART, BD D'ANFA, RESIDENCE LE PETIT PARADIS, 7EME ETAGE, CASABLANCA.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune attribuées à :

- M. MOHAMED GHAZI HAJ ROMDHANE 1.000 Parts Sociales

GERANCE : M. MOHAMED GHAZI HAJ ROMDHANE

EXERCICE SOCIAL : du 1er Janvier au 31 Décembre. DUREE : 99 ans.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 15879 RC N° 662611 en date Du 12/02/2025.

N°851/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Technique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

En relation au à majoration

N°30/2025

(Séance publique)

Le 17/02/2024 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jeanus Harti, guéda Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national « Au public ou à majoration » ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés :

- ✓ Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ALMACHOUAR (Municipalité ALMACHOUAR KASBA) à Marrakech.
- ✓ Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire NIZAR KARBANI (Arrondissement MEDINA) à Marrakech.
- ✓ Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AL BOULASSE (C.T SAADA) à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont faits comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	26 400,00	Vingt-six mille quatre cents dirhams	1 321 075,20	Un million trois cent vingt-et-un mille soixante-quinze dirhams et vingt-cs.
02	22 300,00	Vingt-deux mille trois cents dirhams	1 119 972,00	Un million cent dix-neuf mille neuf cent soixante-deux dirhams.
03	17 900,00	Dix-sept mille cinq cents dirhams	876 276,22	Huit cent soixante-seize mille deux cent soixante-seize dirhams et vingt-deux cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 850/PA

Portrait



Jannik Sinner

Un champion implacable mais "pas parfait"

Sobre dans la victoire comme dans l'adversité, le N.1 mondial Jannik Sinner, qui s'est accordé samedi avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) sur une suspension de trois mois après un contrôle positif à une substance interdite, concède bien volontiers qu'il n'est "pas parfait" malgré son image

lisse et son palmarès impressionnant.

S'il a martelé son innocence depuis le début de son affaire de dopage, le triple lauréat en Grand Chelem (Open d'Australie 2024 et 2025, US Open 2024) a aussi sagement reconnu après l'annonce de sa suspension que "les règles strictes de l'AMA" étaient "une protection importante pour le sport que j'aime".

Une réaction sans effusion caractéristique chez le premier joueur de tennis italien de l'histoire à être devenu N.1 mondial.

En janvier à l'Open d'Australie, alors qu'il s'apprêtait à décrocher un deuxième titre d'affilée grâce à une 21e victoire de rang sur le circuit, Sinner avait déjà réfuté tout sentiment d'invincibilité.

"J'ai seulement 23 ans et je ne suis pas parfait", avait souligné ce fils d'un cuisinier et d'une serveuse, qui a grandi dans la région germanophone du Haut-Adige (nord-est de l'Italie).

"J'essaie de rester calme, de ne jamais rien prendre pour acquis. Honnêtement, je suis juste bien préparé. Devenir meilleur passe par une

routine quotidienne. C'est tout", a poursuivi celui qui est devenu à Melbourne l'Italien le plus titré de l'histoire en Grand Chelem, avec trois sacres.

"Je sais qu'il n'a que 23 ans mais, parfois, j'ai l'impression qu'il est beaucoup plus âgé et beaucoup plus sage que nous tous", s'amuse son entraîneur Darren Cahill, du haut de ses 59 ans.

S'il n'avait pas craqué, adolescent, pour le tennis, Jannik Sinner aurait sans doute pu être champion de ski alpin. Né le 16 août 2001 à San Candido, dans les Dolomites, il a dévalé ses premières pistes à l'âge de trois ans.

C'est seulement vers 13 ans que le tennis, longtemps un simple passe-temps pour un gamin plein d'énergie, prend le dessus sur le ski, qui n'étanche pas sa soif de compétition avec sa saison courte. Il se prend de passion pour le héros local Andreas Seppi, qui culmina au 18e rang mondial en 2013, et surtout pour Roger Federer.

Grand pour son âge, endurant, Sinner est vite identifié comme un joueur à gros potentiel.

Sous la houlette de Ric-

cardo Piatti, ancien entraîneur du Français Richard Gasquet et du Canadien Milos Raonic, l'adolescent devient N.1 mondial chez les juniors, marque ses premiers points ATP en 2018 et s'extrait l'année suivante des qualifications de l'US Open pour disputer son premier tournoi du Grand Chelem.

Vainqueur en 2020 de son premier titre sur le circuit principal, un ATP 250 à Sofia, il commence à séduire le grand public italien par sa simplicité, son éthique de travail et les... carottes qu'il mange aux changements de côté.

Début 2022, Sinner, installé dans le top 20 mais frustré par ses résultats en Grand Chelem, met fin à sa collaboration avec Piatti.

Il passe un nouveau cap sous la direction de son compatriote Simone Vagnozzi et de l'Australien Darren Cahill en frappant encore plus fort et en asphyxiant ses adversaires.

Pour Vagnozzi, "Jannik aime être sous pression, connaître des moments difficiles" pendant les matches. "C'est à ce moment-là qu'il produit son meilleur tennis." Depuis novembre 2023, il

collectionne les trophées: deux Coupes Davis avec l'Italie, les Finales ATP en 2024, trois titres en Grand Chelem... Jusqu'à grimper en juin sur le trône de N.1 mondial.

Adulé en Italie, qui ne lui reproche même plus d'être résident monégasque ou d'être plus à l'aise en allemand qu'en italien, Sinner est très attaché à sa famille et présent sur les réseaux sociaux.

"C'est le fils ou le gendre que tout le monde aimerait avoir", pour le président de la Fédération italienne Angelo Binaghi.

Seul nuage dans ce ciel bleu: son contrôle positif au clostebol (un anabolisant) en mars 2024, révélé en août par l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (Itia).

Depuis la révélation de l'affaire, Sinner n'a pourtant perdu qu'un seul match, contre son grand rival Carlos Alcaraz.

"Quand il joue au tennis, c'est là qu'il se sent en sécurité", analyse Darren Cahill. "C'est ce qu'il sait faire, c'est là qu'il excelle, le court est devenu un refuge pour lui", juge le technicien australien.

”

J'essaie de rester calme, de ne jamais rien prendre pour acquis. Honnêtement, je suis juste bien préparé. Devenir meilleur passe par une routine quotidienne. C'est tout.

Sport

Ligue des champions : Le Real en ballottage favorable

Paris et Dortmund tranquilles



Le Real Madrid aborde en position très favorable son barrage retour de Ligue des champions face à Manchester City au stade Santiago-Bernabeu alors que le PSG et le Borussia Dortmund ont déjà un pied en 8e de finale avant d'accueillir Brest et le Sporting Portugal avec trois buts d'avance.

Tous les regards seront une nouvelle fois tournés vers le choc entre le Real Madrid et Manchester City, les vainqueurs des deux éditions précédentes. Après leur victoire 3-2 à l'Etihad Stadium, les coéquipiers de Kylian Mbappé ont peut-être fait le plus difficile mais les Citizens, dans le dur ces derniers temps, ont enfin sorti une prestation encourageante ce week-end en écrasant Newcastle (4-0) en championnat avec un triplé de leur recrue égyptienne Omar Marmouh.

Pour Paris, la venue de Brest mercredi s'apparente à une simple formalité. Le large succès à l'aller (3-0) a déjà tué tout suspense et on voit mal comment les Bretons pourraient refaire leur retard dans la capitale française contre des Parisiens invincibles depuis plusieurs semaines et qui leur ont déjà planté 11 buts lors de leurs trois duels cette saison.

L'entraîneur brestois Eric Roy ne se fait d'ailleurs guère d'illusions avant ses retrouvailles avec l'ogre parisien.

"Qu'on puisse gagner 4-0 au Parc, je ne sais pas s'il y en a beaucoup qui l'imaginent. Le problème, en plus, c'est qu'au-delà de marquer quatre buts au Parc, il faudrait ne pas en prendre. C'est vrai que c'est apparemment mission impossible", avait-il déclaré à l'issue du match aller.

Le billet pour les 8e de finale est également qua-

siment dans la poche du Borussia Dortmund après le festival de l'aller à Lisbonne face au Sporting Portugal (3-0).

La Juventus Turin, ragaillardie par l'arrivée cet hiver de Randal Kolo Muani, doit aussi se méfier de son voyage à Eindhoven après son court succès à la maison contre le PSV (2-1).

Programme

Mercredi à 18h45
Dortmund-Sporting
Mercredi à 21h00
PSG-Brest
PSV-Juventus
Real-Manchester City

Perisic, le vétéran du PSV, face à la Vieille Dame

Un vétéran face à la Vieille Dame: le Croate Ivan Perisic, buteur à l'aller lors de la défaite du PSV Eindhoven à Turin (2-1), se rêve à 36 ans en bourreau de la Juventus mercredi en barrage retour de la Ligue des champions.

Avec un seul but d'avance, les Bianconeri ont du mouron à se faire au moment de se déplacer au Philips Stadion avec l'objectif d'atteindre les huitièmes de finale de la C1.

La faute à ce diable de Perisic, auteur du but égalisateur à 1-1 à la 56e minute à l'aller et qui compte bien remettre le couvert cette semaine.

"Nous avons une vraie chance de passer et nous allons la saisir", avait déclaré l'ailier après la rencontre, ne cachant pas sa joie "de pouvoir disputer la Ligue des champions avec le PSV", lui qui avait remporté la Coupe aux grandes oreilles avec le Bayern Munich en 2020.

"J'essaie de faire de mon mieux chaque jour pour aider l'équipe autant que possible", avait poursuivi celui qui a débarqué aux Pays-Bas mi-septembre dernier et n'était pas qualifié pour disputer la première phase de la compétition.

Une belle revanche sur le sort pour ce joueur virevoltant qui avait craint pour la suite de sa carrière après s'être déchiré le ligament antérieur croisé du genou droit en septembre 2023 lors d'un entraînement avec Tottenham, son club d'alors. Bilan: une saison terminée après seulement sept matches.

Et le spectre d'une fin de carrière anticipée, au point que le club londonien l'avait libéré en juin 2024.



Amoureux de sa sélection, cadre de la fabuleuse génération Modric finaliste du Mondial-2018, Ivan Perisic avait toutefois réussi l'exploit de revenir en forme et d'être sélectionné pour l'Euro-2024 après un rebond gagnant à Hadjduk Split, engagé par son club formateur contre un salaire d'un euro symbolique.

L'histoire d'amour avec son club de coeur n'a toutefois duré que quelques mois. En août dernier, il était libéré par les dirigeants de l'Hadjduk suite à des désaccords avec l'entraîneur Gennaro Gattuso.

Avant donc, de signer un contrat d'une saison avec la PSV Eindhoven, le dixième club de ce bourlingueur passé par Split, Sochaux (sans jamais y avoir joué), Roulers, le Club Bruges, Dortmund, Wolfsburg, l'Inter Milan, le Bayern Munich et Tottenham.

"Une fois libéré par Hadjduk, j'attendais un vrai challenge. Eindhoven est le bon endroit pour moi", avait-il déclaré en septembre. Cinq mois plus tard, il pourrait jouer un bien mauvais tour à la Juve, un club qui lui a souvent souri par le passé.

Entre 2015 et 2022, sous le maillot de l'Inter, l'international croate (140 sélections, 33 buts) a marqué à quatre reprises face aux Turinois, notamment en étant le grand artisan de la victoire en finale de la Coupe d'Italie 2022 (4-2 a.p.), auteur de l'égalisation peu avant la 90e avant d'inscrire le but du 3-2 en prolongation.

Les supporters bianconeri ne l'ont sans doute pas oublié. Avec la crainte légitime de voir Perisic à nouveau briller face à eux.

Liga : Le FC Barcelone reprend la tête et enflamme la course au titre

Vainqueur dans la douleur du Rayo Vallecano (1-0) lundi sur sa pelouse, le FC Barcelone a profité des nuls de ses deux rivaux, le Real Madrid et l'Atlético, pour reprendre la première place du championnat espagnol et enflammer la course au titre.

Moins dominant que lors de ses dernières sorties, et mis en danger à plusieurs reprises par son adversaire madrilène, surprenant sixième de Liga, le Barça s'est imposé sur la plus petite des marges au stade olympique de Montjuïc, en s'en remettant une nouvelle fois à son buteur vedette Robert Lewandowski.

L'attaquant polonais, auteur de son 20e but de la saison en Liga, a offert un succès précieux à son équipe en transformant un penalty litigieux avec l'aide du poteau gauche (28e, 1-0), permettant aux Catalans (1er, 51 points) de reprendre la tête de la Liga à la différence de buts devant le Real (2e, 51 points) et l'Atlético (3e, 50 points).

Toujours invaincus en 2025 (10 victoires, 2 nuls), les hommes d'Hansi Flick, qui comptaient encore sept points de retard il y a trois semaines, sont parvenus à se relancer en profitant des contre-performances des deux clubs madrilènes.

Chaque point vaudra désormais très cher pour les trois géants espagnols, dans ce qui pourrait devenir, selon la presse ibérique, la course au titre la plus serrée de l'histoire de la Liga.

"J'ai dit récemment que l'on se battrait jusqu'à la fin, et c'est ce que nous faisons. Nous sommes dans une bonne situation, c'est quelque chose de grand pour le club, pour la confiance des joueurs, pour nos supporters, mais ce n'est pas terminé, nous avons encore un long chemin à parcourir", a réagi Hansi Flick auprès des médias du club.

Le club blaugrana, toujours largement dominant avec le ballon mais moins inspiré offensivement, a manqué plusieurs occasions de creuser l'écart en

butant notamment sur le portier argentin Augusto Batalla (23e, 31e, 71e, 73e) et s'est également fait peur sur quelques situations dangereuses des joueurs de Vallecas.

Le Rayo (6e, 35 points), dont la belle série de dix rencontres sans défaite en championnat prend fin, a cru égaliser en fin de première période mais le but de Jorge de Frutos a été logiquement refusé pour un hors-jeu passif du Sénégalais Pathe Ciss (43e).

Trouvé dans la surface par un bon centre du latéral gauche Pep Chavarria, De Frutos a ensuite eu la balle du match nul à la 91e minute mais il n'est pas parvenu à cadrer sa tête.

Le gardien polonais Wojciech Szczesny, sorti de sa retraite pour venir suppléer l'Allemand Marc-André ter Stegen, gravement blessé au genou droit, a été une nouvelle fois décisif (37e, 67e), parvenant à conserver son invincibilité dans les buts barcelonais.

Bouazza Kassaoui et Sara Dahrouch remportent la Course internationale 10 km de M'diq



Les athlètes Bouazza Kassaoui, du club des Forces Armées Royales, et Sara Dahrouch, du club Fahs Anjra, ont remporté dimanche la première place dans les catégories masculine et féminine, respectivement, lors de la Course internationale 10 km de M'diq, qui a connu une forte concurrence entre plusieurs coureurs professionnels.

Bouazza Kassaoui s'est imposé dans les derniers mètres de la course, bouclant le parcours en 28 minutes et 9 secondes. Il a devancé de justesse Yassine Akarchou, du club Athletic Rabat (28 minutes et 12 secondes), et Mustapha Ouchatou, du club

des Forces Armées Royales (28 minutes et 15 secondes), qui complètent le podium.

Chez les dames, Sara Dahrouch a dominé l'épreuve en s'adjugeant la victoire avec un temps de 34 minutes et 31 secondes, reléguant à plus d'une minute la tenante du titre, Fatima-Zahra Maysour, du club des Forces Armées Royales (35 minutes et 54 secondes). Fatima-Zahra Erragui, du club Fahs-Anjra, a pris la troisième place en 37 minutes et 10 secondes.

Dans une déclaration à la MAP, Yassine Akarchou, deuxième de la course masculine, a souligné l'intensité de l'épreuve, disputée à un rythme soutenu en raison du

niveau des participants, précisant que l'issue de la course s'est jouée dans les derniers mètres, où la vitesse finale a été déterminante.

De son côté, Sara Dahrouch a exprimé sa joie de s'imposer dès sa première participation, saluant un parcours agréable et propice à la compétition face à des athlètes chevronnés.

Placée sous le slogan "Le sport, un levier du développement humain", cette course a été organisée en partenariat avec la préfecture de M'diq-Fnideq, le Conseil préfectoral de M'diq-Fnideq et la Direction provinciale de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des sports.

Le président de l'Association des Amis des courses sur route, Ismail Chamali, s'est félicité du niveau de la compétition, qui s'améliore à chaque édition grâce à la participation de nombreux athlètes marocains de haut niveau.

Selon lui, cet événement attire désormais des figures majeures de l'athlétisme national et contribue au dynamisme touristique et sportif de la région, tout en sensibilisant la population à l'importance de la pratique sportive.

Pour sa part, le directeur provincial de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, Saïd Boudra, a souligné que cette course internationale s'est imposée comme un rendez-vous annuel incontournable, réunissant cette année plus de 1.500 coureurs et coureuses, ainsi qu'un grand nombre d'élèves des établissements scolaires relevant de la direction provinciale.

Trail du Lac Lalla Takerkoust

Le Marocain Ayyoub Ahmed et la Britannique Stone Claire ont remporté l'épreuve du 42 Km comptant pour le Trail du Lac Lalla Takerkoust, qui a pris fin dimanche.

Ayyoub Ahmed et Stone Claire ont été suivis de Rouami Youssef et Cheikh Lahlou Radia (Maroc), puis d'Ihazmad Noureddine (Maroc) et Bechu Jourdain Hélène (France).

Dans la course de 21 km, Benbella Hassan (Maroc) et Ehret Marine (France) se sont imposés, suivis d'El Ferenani Abdessamad (Maroc) et Bradescu Ioana (Roumanie), puis d'Ettaïffi Hicham et El Fassi Fadoua (Maroc).

Enfin, concernant la course du 10 km, Ajouadar Hassan et Hamim Fatiha (Maroc) ont été sacrés, suivis d'Abdelali Id Boussalem et Karaoui Malika (Maroc), puis de Youssef Fannane et Zennari Hanane (Maroc).

Plus qu'un simple défi sportif, cet événement a aussi été un acte engagé pour la planète, avec la collecte de 150 kg de déchets sur le parcours en trois jours, affirmant ainsi l'importance du respect de l'environnement dans la pratique du trail.

Plus qu'une course, le Trail du Lac Lalla Takerkoust est une aventure humaine qui incarne les valeurs de partage, de solidarité et de dépassement de soi.

Special Olympics Maroc

Special Olympics Maroc (SOM) organise du 19 février au 23 mai prochain les Jeux régionaux 2025, un événement d'envergure nationale qui met à l'honneur l'inclusion des personnes en situation de handicap mental à travers le sport.

Organisés en quatre grandes étapes réparties sur l'ensemble du territoire national, ces Jeux constituent une plateforme unique pour offrir à des centaines d'athlètes en situation de handicap mental la possibilité de s'épanouir, de démontrer leur talent et de promouvoir un message fort de solidarité et d'inclusion, indique un communiqué de Special Olympics Maroc.

La première étape se déroulera dans la région Nord, à Tanger, du 19 au 21 février 2025, avec la participation de plus de 300 athlètes. Ensuite, la compétition se déplacera vers la région Est, à Fès, où plus de 300 participants seront attendus du 8 au 10 avril 2025.

Dans le Sud du pays, la ville de Guelmim accueillera la troisième étape du 14 au 16 mai 2025, rassemblant plus de 250 athlètes. Enfin, les Jeux régionaux 2025 s'achèveront dans la région Ouest, avec une ultime compétition à Casablanca, du 21 au 23 mai 2025, réunissant plus de 300 participants.

Les Jeux régionaux 2025 s'inscrivent pleinement dans la vision portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur de l'inclusion sociale et du développement du sport comme levier d'épanouissement, précise Special Olympics Maroc.

A travers cette initiative, SOM renforce son action en faveur des personnes en situation de handicap mental en leur offrant un cadre de compétition adapté, tout en sensibilisant le grand public à l'importance de l'égalité des chances, note la même source.

Selon SOM, les Jeux régionaux 2025 sont une véritable célébration de l'inclusion, impliquant associations sportives, partenaires institutionnels et grand public. Cette dynamique vise à renforcer l'engagement en faveur des personnes en situation de handicap mental, tout en créant un écosystème plus solidaire et inclusif à travers toutes les régions du Royaume.

Réélection à Rabat de Nezha Bidouane à la tête de la Fédération Royale marocaine du sport pour tous

L'ancienne double championne du monde du 400 m haies, Nezha Bidouane, a été réélue présidente de la Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT) pour un troisième mandat de quatre ans, samedi à Rabat, lors de l'assemblée générale ordinaire électorale de l'instance fédérale.

Mme Bidouane, seule candidate en lice, a été reconduite à la tête de la FRMSPT à l'unanimité.

Cette AGO électorale, qui s'est déroulée en présence de représentants du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports et du Comité national olympique marocain, a été l'occasion d'approuver, à l'unanimité des 39 associations présentes, les rapports moral et financier de la saison 2023-2024.

Ainsi, le rapport moral a mis en exergue les différentes actions menées par l'instance fédérale durant les quatre dernières années. Il s'agit, en particulier, d'activités sportives, éducatives, récréatives et de vulgarisation à travers des caravanes nationales, des journées sportives et des manifestations féminines, auxquelles ont participé des centaines de milliers de personnes de différentes classes sociales et tranches d'âge.

L'action de l'instance fédérale au cours des quatre dernières années a été marquée également par le lancement des «Foulées de la victoire» qui ont attiré lors de la première édition, l'année dernière, environ 70.000 participantes. A cela s'ajoute l'organisation de la caravane nationale du sport de masse sous le thème "Le sport de masse, une condition fondamentale pour l'édification d'une société saine" qui a sillonné les différentes régions du Royaume du 15 juillet au 5 août, en célébration du 25e anniversaire de l'accession de SM le Roi Mo-



ammed VI au Trône de Ses glorieux ancêtres.

Dans le cadre des activités de la FRMSPT, un festival international des jeux populaires a été organisé dans la ville d'Assa les 17 et 18 novembre sous le thème « Les jeux populaires, contact par les cultures et coexistence entre les civilisations » dans le cadre de la célébration du 69e anniversaire de la Fête de l'Indépendance.

Cet événement, marqué par la participation de 37 pays lui conférant une portée internationale s'est déroulé en présence du président de la Fédération internationale du sport pour tous et de personnalités du monde du sport. Ce festival a été couronné par l'organisation de la course de la paix et de la coexistence visant à promouvoir les valeurs de la paix, de l'unité et de l'amitié entre les nations et les peuples par le biais de la pratique sportive.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de

cette assemblée, Mme Bidouane a indiqué que son élection sera le début d'un nouveau programme d'action avec le nouveau bureau directeur, ajoutant que la particularité de l'instance fédérale consiste à travailler avec le plus grand nombre de personnes, ce qui permet de découvrir des vocations pour le sport.

"Notre objectif est de propager la culture sportive dans la société marocaine", a-t-elle dit, relevant que la fédération, qui a réussi à intégrer toutes les régions du Maroc dans son action, a mis en œuvre des programmes et des activités intensifs pour intégrer la pratique sportive dans le quotidien de l'ensemble des Marocains.

Elle a fait savoir que le nouveau bureau directeur est représentatif de toutes les régions du Royaume dans la perspective de diffuser la culture de la pratique sportive parmi toutes les catégories sociales.

A Taïwan, des chasseurs de primes mobilisés face à la prolifération des iguanes verts

Wu Cheng-hua arme son arbalète. Dans son viseur: l'un des dizaines de milliers d'iguanes verts qui prolifèrent à Taïwan et dont le gouvernement veut se débarrasser.

"Des fois, on a eu de la chance et on a attrapé 300 iguanes en une journée", affirme à l'AFP le jeune homme. Et quand son équipe est moins en veine: "deux, trois ou une dizaine".

Ces lézards arboricoles, qui peuvent mesurer deux mètres à l'âge adulte, sont arrivés des Amériques il y a plus de 20 ans en tant qu'animaux de compagnie exotiques.

Mais nombre d'entre eux ont échappé à leurs propriétaires ou ont été abandonnés. En liberté, ils se sont reproduits à grande vitesse dans le sud de l'île, dans un climat chaud favorable, jusqu'à devenir nuisibles pour les habitants et en particulier les agriculteurs.

Le comté de Pingtung, dans le sud de l'île, offre 500 nouveaux dollars de Taïwan (1,45 euros) pour chacun de ces sauriens, suscitant l'intérêt des chasseurs de primes.

Une fois sorti de son travail dans un restaurant, Wu Cheng-hua retrouve d'autres traqueurs pour partir en battue.

Armés de harpons de pêche, les liemiers en bottes de caoutchouc scrutent l'épaisse canopée, habitat favori des reptiles.

Haut perchés et protégés par la végétation, les lézards ne sont pas des cibles faciles.

Soudain, des journalistes de l'AFP voient un iguane se laisser tomber de plusieurs mètres avant de se carapater. Un autre est touché à de multiples reprises puis récupéré vivant.

Les chasseurs lient les pattes des spécimens capturés, repartant en quête d'autres trophées.

Les autorités taïwanaises ont lancé leur campagne de régulation des populations d'iguanes verts il y a plus de dix ans et visent plus de 100.000 captures cette année.

Selon les spécialistes, il est cependant peu probable que l'opération permette d'éradiquer ces animaux, également devenus nuisibles aux Etats-Unis.

Certains estiment leur nombre à 200.000 à Taïwan. Les femelles pondent des dizaines d'oeufs une fois par an.

"Des anomalies climatiques" ont facilité la prolifération de l'espèce ces dernières années, note Chen Tien-hsi, expert en faune sauvage à l'université nationale des Sciences et Technologies de Pingtung.

Le manque de pluie et des hivers inhabituellement chauds ont favorisé les éclosions et amélioré le taux de survie des petits, M. Chen décrivant un cocktail parfait pour "une croissance explosive de



la population".

Dans le seul comté de Pingtung, les abattages sont passés de quelques centaines par an à l'origine à environ 48.000 en 2024, selon Cheng Yung-yu, le directeur général du département de l'Agriculture local.

Cependant, des "stratégies" plus efficaces sont nécessaires face à une augmentation "quasiment exponentielle" du nombre d'iguanes verts, estime le responsable.

Les iguanes, herbivores, sont une ca-

lamité pour l'agricultrice Cheng Hui-jung, qui a vu ses cultures de haricots rouges ravagées malgré l'installation de filets de pêche pour les protéger.

Les sauriens, qui vivent dans les denses bosquets de bambous qui poussent entre la rivière d'à côté et ses terres, sortent en journée pour dévaster ses champs.

"Ils bougent très vite et on n'a pas pu les attraper", regrette Mme Cheng auprès de l'AFP, qui craint que des agriculteurs n'en viennent à abattre les arbres envi-

ronnants ou cessent de planter.

Les autorités, elles, encouragent les habitants à rejoindre la chasse.

Hsin Tseng-kuan raconte qu'elle a été effrayée lors de sa première rencontre avec un iguane vert sur son exploitation, décidant ensuite d'apprendre comment les attraper.

"Ça ressemblait vraiment à un petit dinosaure", se souvient-elle.

"Ils n'ont même pas peur des humains", souligne la femme de 58 ans, l'une des quelque 80 personnes à suivre un programme d'entraînement gouvernemental, avec exercice de capture au lasso. L'association de défense des animaux PETA a appelé Taïwan à trouver des "stratégies non-létales" pour faire face au problème, ou à "minimiser les souffrances" des animaux si l'abattage s'avérait nécessaire.

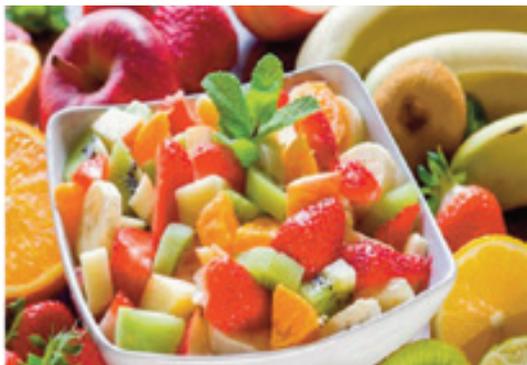
Plusieurs chasseurs ont affirmé à l'AFP qu'ils pourraient tuer plus facilement les iguanes verts, en atténuant leur douleur, si les armes à air comprimé étaient autorisées.

Car sur les 14 sauriens capturés ce jour-là par Wu Cheng-hua et ses collègues, certains saignent et respirent encore.

Les traqueurs sont tenus d'euthanasier les iguanes attrapés et de les conserver dans un congélateur avant qu'ils ne soient incinérés par le gouvernement.

Recettes

Salade de fruits



Ingrédients

- 1 Grosse pomme
- 1 Banane
- 1 Grosse orange
- 1 Pamplemousse
- 2 Kiwis
- 200g de raisins noirs
- 1 Jus de citron
- 50g de sucre en poudre

Préparation

Rincez les raisins.
Epluchez la pomme et retirez le trognon. Pelez la banane, l'orange, le pamplemousse et les kiwis.
Coupez tous les fruits en petits morceaux.
Mettez les fruits dans un saladier, ajoutez le sucre et le jus de citron afin qu'ils ne noircissent pas.
Mélangez.
Astuces et conseils pour Salade de fruits
Réservez la salade de fruits au frais jusqu'au moment de servir.

Une baleine engloutit un kayakiste puis le recrache

Une baleine à bosse a brièvement avalé un kayakiste dans le détroit de Magellan, dans le sud du Chili, avant de le recracher indemne, une incroyable évasion filmée par le père du jeune homme et devenue virale.

Adrian Simancas, 24 ans, pagayait le 8 février au large de Punta Arenas, en Patagonie, lorsque la baleine à bosse a surgi de l'eau et l'a avalé, lui et son kayak jaune.

Quelques secondes plus tard, le jeune homme, abasourdi, remonte à la surface, alors que le dos de la baleine émerge à nouveau à la surface de l'eau.

"Je sens quelque chose entre le bleu et le blanc passer près de mon visage, sur un côté et sur le dessus. Je n'ai pas compris ce qui se passait et j'ai coulé. J'ai cru que (la baleine) m'avait avalé", a raconté Adrian Simancas, d'origine vénézuélienne, à la chaîne chilienne TVN.

L'épisode a été filmé et posté sur les réseaux sociaux par son père, Dell Simancas, lui aussi à bord d'un kayak. Dans la vidéo on l'entend crier à son fils: "Allez, allez viens, tranquillement", alors que ce dernier vient d'être recraché par la baleine.

"Quand je me suis retourné, je n'ai rien vu, je n'ai pas vu Adrian. C'est le seul moment où j'ai eu vraiment peur, parce que je ne l'ai pas vu pendant environ trois secondes. Et tout d'un coup, il est sorti", a expliqué Dell Simancas à TVN.

Après l'incident, le jeune kayakiste a été ramené jusqu'au rivage par son père, qui a constaté qu'il n'était pas blessé.

Les experts expliquent que la baleine n'aurait pas pu avaler le jeune homme, car il s'agit d'une espèce dotée d'un gosier de moins de 40 cm de diamètre.

"Il semble que le kayak se trouvait en plein dans la zone d'alimentation de la baleine", a expliqué à l'AFP Maria José Pérez, biologiste marine à l'université du Chili. C'est pourquoi on la voit "émerger à la surface sur le côté, la bouche ouverte, comme si elle était en train de se nourrir", a-t-elle poursuivi.

Une telle histoire, à la Pinocchio, s'était déjà produite en 2021 lorsqu'un pêcheur de homard du Massachusetts avait été "avalé" brièvement par une baleine à bosse, avant d'être rejeté, vivant.

"Je plongeais pour chercher des homards quand une baleine à bosse a essayé de me manger. J'étais dans sa bouche fermée pendant 30 à 40 secondes, avant qu'elle remonte à la surface et me recrache. J'ai des bleus partout, mais aucun os cassé", avait relaté Michael Packard, après avoir été brièvement hospitalisé.

